

LE JOURNAL DE LA PAIX

JUIN/JUILLET/AOUT 2022
NUMERO 555
8€



PAX CHRISTI
FRANCE

VERS UNE SOCIÉTÉ APAISÉE ?

La paix, un projet politique à
part entière

CINQ MOIS À L'ÉCOUTE DE LA SOCIÉTÉ

Des divisions dans notre société
vers la réconciliation

ACCOMPAGNER LES CAMPAGNES ÉLECTORALES

Repenser le bien commun pour
habiter la société en conscience



Sommaire

Edito

Retrouver le sens de l'amitié civique.....3

Un parcours

De la sécurité vers la paix.....4

4 webinaires

Les divisions dans notre société.....5

Paix et sécurité.....9

Penser et servir le Bien Commun.....14

Economie et Bien Commun.....19

Un colloque

Entreprise et Bien Commun.....24

Comment réconcilier
la société française.....28

Conclusion

Promouvoir une paix positive.....32

Perspectives33

Agenda 3

Pax Christi à Lourdes.....13

Des jeunes témoignent.....18

Abonnement.....34

**LE JOURNAL DE
LA PAIX**



**Numéro 555 du
Journal de la Paix
Magazine trimestriel du mouvement
Pax Christi France**

5 rue Morère 75014 PARIS
Tél.: 01 44 49 06 36
accueil@paxchristi.cef.fr

Directeur de la publication :

Mgr Hubert Hebreteau

Rédactrice en chef

Anne Dory

Secrétaire de rédaction et maquette :

Marie-Pierre Coustilière

Comité de rédaction :

Alfonson Zardi, Marc Larchet, Anne Dory,
Béregère Savelieff, Marie-Pierre Coustilière,
Nicodème Attoubou, Vlatko Maric, Sophie
Bartlett, Gabriel Nissim

Rédaction :

Anne Dory, Béregère Savelieff, Marc Larchet

Image de couverture

Pierre Hermann

Impression

L'imprimeur Simon

Dépôt légal : septembre 2021

ISSN 2273 - 8797

Commission paritaire 1122 G 82386



4 Présentation du parcours



5 Les divisions
dans notre société



9 Paix et sécurité



14 Penser et servir
le Bien Commun



19 Economie et
Bien Commun



24 Entreprise et
Bien Commun



28 Comment réconcilier
la société française

EDITO



Hubert Herbreteau
Evêque d'Agen
Président de Pax Christi France

Retrouver le sens de l'amitié civique

Le chanteur Abd al Malik, dans une récente interview à la télévision, émettait le souhait d'une société non seulement en sécurité mais apaisée. Dans son livre *Réconciliation* (Robert Laffont, 2021), il nous invite à nous unir pour contrebalancer le chaos de notre monde. Il clame l'urgence de changer notre vision et nos échanges les uns envers les autres.

Quand on vit dans certains quartiers urbains ou certains territoires ruraux, on est parfois victime d'une misère qui peut être sociale, mais aussi spirituelle, affective, sans les outils permettant d'adopter une démarche positive. Comment chercher non seulement des pistes pour favoriser la sécurité de tous les concitoyens, mais aussi trouver des solutions pour éclairer le besoin d'apaisement ? La paix, c'est accorder de l'importance au dialogue, mais si on n'est pas éduqué à l'écoute de l'autre, à la culture de la paix, il sera difficile de progresser dans l'amitié civique. On ne dira jamais assez l'importance de la famille et de l'école pour développer cette éducation au respect, en cherchant la beauté en toutes choses. Les évêques de France dans *L'espérance ne déçoit pas* déclarent : « Respecter la vie humaine revient donc à prêter vraiment attention à autrui. Le repli sur soi-même ne mène ni à la paix, ni au bonheur. Collectivement, nous avons besoin de retrouver le sens de l'amitié civique, de la confiance et de la bienveillance (n° 9) ».

Dans notre société où les fractures sociales sont grandes, il faudrait pouvoir répondre à trois grands déficits. Un déficit de participation au sein des entreprises, des communes, des paroisses, des associations. Pour cela, développer la subsidiarité est une nécessité. Un déficit de délibération. Déterminer qui a la parole et qui ne l'a pas. La privation de parole peut déboucher sur la colère, la violence et sur un sentiment d'humiliation dont il faut chercher à déjouer les mécanismes. Nous avons de la difficulté à créer des consensus. Nous aurions parfois intérêt à passer du temps à nous mettre d'accord avant d'agir. Un déficit de représentation. Les jeunes, notamment, ont le sentiment de ne pas être écoutés ni représentés en politique.

Pax Christi, à travers ses publications et ses colloques, apporte quelques éléments de réponse à la question de la sécurité et de la paix. Pussions-nous en tirer profit pour notre vie quotidienne et communautaire !

• **Hubert Herbreteau**

L'agenda de Pax Christi

Septembre 2022

Samedi 17 et dimanche 18
septembre :

CONSEIL NATIONAL élargi en
présence de Mgr HERBRETEAU



21 septembre :

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA PAIX (UNESCO)



Lundi 26 et mardi 27 septembre :

COLLOQUE A L'UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG :

"Fratelli Tutti et Droits de
l'Homme"

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



EDUCATION A LA PAIX

JOURNAL DE LA PAIX-
NUMERO SPECIAL JEUNES

Plus d'info sur www.paxchristi.fr



paxchristifr



PaxChristiFR

PARCOURS: De la Sécurité vers la Paix ?

La paix, un projet politique à part entière

L'invasion russe du 24 février dernier et la gravité de la guerre qui se déroule actuellement en Ukraine nous rappellent, de manière bien douloureuse, le don précieux et fragile qu'est la paix. Nous en mesurons le prix à travers cette guerre et reprenons conscience des valeurs qui nous sont chères et dont la paix est la garante.

Au moment où l'idée du parcours de réflexion « De la sécurité vers la paix ? » a germé, la réalité sociale française et géopolitique mondiale étaient toutes autres. La Commission « Dialogue et éducation à la paix » du Mouvement Pax Christi France a élaboré ce parcours en juin 2021, avec pour principal objectif d'accompagner la campagne présidentielle de 2022, de l'anticiper en travaillant sur un thème récurrent dans la rhétorique politique de ces dernières années, et devenu un objet de préoccupation : la sécurité.

Notre pays a été marqué par une succession de crises au cœur desquelles s'est cristallisée la question de la sécurité : la sécurité « de l'Etat » avec la vague d'attentats, la sécurité « sociale » des classes les plus populaires à travers la crise des gilets jaunes, la sécurité « sanitaire » des citoyens et

citoyennes françaises avec la pandémie de Covid-19. Sans compter le défi migratoire et la tendance européenne du repli sur soi, provoqués par les épisodes de guerre au Moyen Orient, la lutte anti-terroriste mondiale et dernièrement la prise de Kaboul par le régime taliban.

L'axe d'analyse et d'action sécuritaire semblait omniprésent, voire même déterminant dans le choix d'orientations politiques, qui, pour certaines,

violente, où le thème de la sécurité prendrait, sans aucun doute, une place prépondérante, Pax Christi a choisi de travailler sur la dichotomie paix/sécurité pour tenter de replacer la paix au cœur du débat politique et citoyen. Il s'agissait d'affirmer que la paix - à travers les efforts requis pour assurer son maintien, son approfondissement et son exigence en terme de fraternité - doit redevenir un projet politique à part entière, entraînant des changements de regard et

d'appréhension du réel pour travailler en profondeur sur les causes de divisions et soigner les conflits, latents ou récurrents, qui habitent une société française aujourd'hui « archipelisée » et en quête de sens.

Le parcours de réflexion « De la sé-

curité vers la paix ? » s'est déroulé sur cinq mois et a mobilisé une vingtaine d'intervenants issus de milieux très divers (avocats, philosophes, universitaires, formateurs, gendarme, politiques, entrepreneurs), qui se sont emparés du sujet et ont accepté de débattre de questions complexes avec pragmatisme et complémentarité de compétences pour offrir une réflexion dépourvue de manipulation émotionnelle et d'intérêts politiques.

Bérengère Savelieff,
chargée d'éducation à la paix pour Pax Christi



ont donné lieu à des régimes d'exception comme l'Etat d'urgence, où le gouvernement se dotait de pouvoirs exceptionnels au nom de la sécurité. C'est ainsi que s'est installé un climat de soupçons et de méfiance, comme si une menace planait constamment au-dessus de nos têtes, privant ainsi les Français de perspectives d'avenir plus lumineuses et porteuses d'espérance.

Observant une société allant de crise en crise, et à l'approche d'une campagne électorale qui s'annonçait



Recenser les fractures

Les divisions dans notre société, quels constats ?

Le mardi 9 novembre 2022 s'est tenu le webinaire de lancement du parcours de réflexion «De la sécurité vers la paix ? ». Trois acteurs de la société civile ont confronté leurs observations afin d'esquisser la carte des failles qui fragilisent le vivre-ensemble.

L'élection présidentielle a permis de cartographier une France très divisée. Pour qui a su entendre les signaux envoyés ces dernières années, les fractures mises en lumière par le scrutin ne constituent pas une surprise. Le mouvement des gilets jaunes, d'abord, et la crise du Covid, ensuite, ont clairement donné à voir les clivages sociaux et économiques qui fragilisent la société française. Et c'est par le recensement de ces clivages et leur compréhension que Pax Christi a souhaité débiter son parcours de réflexion : « De la sécurité vers la paix ? ».

En quoi les divisions qui traversent la société française pèsent-elles sur le lien social, sur la manière de faire société, et sur la manière de vivre en

paix ? Quelles sont les racines de ces fractures ? Et comment les dépasser ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions Pax Christi a réuni, à l'occasion d'un premier webinaire, le photojournaliste Vincent Jarousseau, observateur sur le temps long des classes populaires, l'économiste François Soulage, qui a longtemps dirigé le Secours Catholique et en est aujourd'hui le président d'honneur, et Ghislain Brégeot, directeur de l'Ifaid Aquitaine (cf. présentations ci-contre).

Quel principal facteur de division ?

« La principale division aujourd'hui est entre les personnes qui ont la parole et

celles qui ne l'ont pas, on pourrait dire aussi ceux qu'on écoute et ceux qu'on n'écoute pas, entre ceux qui décident et ceux qui ne décident pas, c'est à peu près les mêmes », répond François Soulage à qui il était demandé de désigner le principal facteur de division de notre société. Cette première prise de parole de l'économiste servira de point d'appui à l'ensemble des échanges.

“ La principale division aujourd'hui est entre les personnes qui ont la parole et celles qui ne l'ont pas.

Fort de son expérience au Secours Catholique, l'économiste pointe le sentiment de solitude de beaucoup de personnes vivant des épreuves personnelles ou professionnelles sans que personne ne les écoute, ces gens très isolés dont la seule source de contact est la venue hebdomadaire dans un centre d'accueil.

Ce constat, Vincent Jarrousseau le partage également. « *Tout le monde peut avoir la parole, mais cette parole n'est pas portée de la même façon par tout le monde* », complète-t-il. Lors des années qu'il a passées à Denain (59), ancienne ville industrielle comptant aujourd'hui parmi les plus pauvres de France, et dont il rend compte dans son livre *Les racines de la colère* (cf. bibliographie en page 13), il a pu mesurer le sentiment des classes populaires, à la fois de ne pas être entendues, mais aussi de souffrir d'une méconnaissance de ce qu'elles vivent au quotidien.

Une atomisation de la société

La source de cette méconnaissance est à chercher dans une forme d'atomisation de la société qui se trouve



Ghislain Brégeot,
Directeur de l'IFAID Aquitaine

Spécialiste de la solidarité internationale.

En tant que directeur de l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement d'Aquitaine, il a développé une fine connaissance du milieu associatif et des processus qui génèrent des inégalités sociales.

La perte du sentiment d'appartenance

Qui dit groupe social ne dit pas classe. Dans les anciens bassins industriels, à la place des ouvriers auparavant fédérés dans des syndicats ou des partis qui portaient leur parole auprès des patrons et de la société, on trouve désormais des travailleurs isolés les uns des autres qui ne se rencontrent pas ou peu. « *Il y a 50 ans les ouvriers avaient des porte-paroles, ils avaient le sentiment d'appartenir à un groupe, ils faisaient communauté. Aujourd'hui, il y a beaucoup de CDD, ça tourne beaucoup, les équipes sont éclatées, il n'y a pas la possibilité que se crée une conscience de classe ; avec la*

les structures intermédiaires dénote une perte de croyance en quelque chose de supérieur. « *On n'a plus la foi si on n'a plus confiance. La question qu'il faut qu'on se pose, c'est comment amener à reconstruire une croyance en quelque chose. Certains se disent aujourd'hui que c'est la dimension environnementale au sens large qui pourrait redonner une dimension supérieure : la prise de conscience qu'au-dessus de l'homme il y a quelque chose d'autre.* »

L'injonction à la mobilité

Parmi les causes de la disparition de la conscience de classe chez les ouvriers, Vincent Jarrousseau retient l'injonction à la mobilité qui rompt avec la vie antérieure des bassins industriels où habitat, travail et loisirs étaient réunis dans le même espace géographique. « *Maintenant, quand on est un homme, peu qualifié, les emplois disponibles se trouvent dans les métiers de la route, dans la logistique, souvent avec des contrats intérimaires ou à durée déterminée [...] Même en usine, par exemple dans l'automobile, on travaille seul. Les cadres de travail d'aujourd'hui ont broyé les cadres collectifs qui existaient.* »

Du côté des femmes précaires, les emplois sont ceux du « care », du travail du soin : « *on peut considérer que les aides à domicile sont des ouvrières d'une certaine manière puisqu'elles travaillent avec leurs mains, mais elles ne constituent pas une classe en tant que telle.* »

Si le photojournaliste remarque qu'il est plus facile pour les personnes avec un fort pouvoir d'achat de dépasser ces formes nouvelles de solitude, il a pu constater l'avènement, chez les personnes précaires, « *de contre-sociétés qui*



Vincent Jarrousseau,
Photojournaliste.

Enquêteur en milieu populaire

Journaliste du temps long, il a mené plusieurs enquêtes de terrain sur les causes du vote FN, les classes populaires, et, récemment, sur les assistantes à domicile, en partageant le quotidien des enquêtés sur plusieurs mois ou années.

divisée, selon Vincent Jarrousseau, en micro-groupes étanches entre lesquels la parole ne circule pas. Cette situation est favorisée par la « *diplomatisation* » extrême de la société. Dans les anciens bassins industriels, les ascensions sociales étaient possibles, aujourd'hui cela fonctionne beaucoup moins bien », constate-t-il. Les personnes non diplômées se trouvent exclues, de fait, des groupes décisionnaires et sont maintenues dans ceux dont la parole ne remonte pas, alors même que les ouvriers et les petits employés représentent près de la moitié des salariés en France.

désindustrialisation on change complètement de culture », remarque François Soulage.

« *On peut aussi parler de l'Église, du parti communiste qui étaient des lieux de socialisation et qui ne le sont plus beaucoup* », poursuit-il. « *Les corps intermédiaires ont perdu du poids peut-être parce qu'ils ont perdu la confiance de leur membres potentiels ; que ce soient les syndicats ou l'Église, mais ces étapes de perte de confiance ont aussi été accentuées par les pouvoirs publics* », note Ghislain Brégeot. La difficulté des individus à avoir confiance dans

sont indispensables pour survivre. Le premier référent, le premier lieu de solidarité, est la famille au sens large ».

La naissance d'un mouvement

A la lumière de ce constat sur le caractère inaudible de la parole des classes populaires, quelle perception peut-on avoir du mouvement des gilets jaunes ?

François Soulage, reprenant l'analyse de Pierre Rosanvallon, considère que « c'est à un moment donné, une petite coalition de quelques intérêts communs. Il y avait des ruraux en mauvaise santé, des ouvriers mal payés, des gens en CDD, au chômage, mais ces gens-là avaient peu d'intérêts en commun en dehors de ce qui les coalisait autour du prix de l'essence [...], c'était trop faible pour que cela morde vraiment. »

Vincent Jarrousseau a, lui, assisté à la naissance du mouvement des gilets jaunes, alors qu'il vivait à Denain pour y suivre le quotidien de personnes issues des milieux populaires. De cette période, il livre un témoignage particulièrement éclairant. « Je ne dis pas que je l'ai vu venir mais, de fait, pendant les premiers mois du quinquennat d'Emmanuel Macron, j'ai entendu un ressentiment très fort. Pas par rapport à sa personne mais par rapport à ce qu'il pouvait incarner. Quand ce mouvement est apparu, avant même le premier samedi de mobilisation, plusieurs des protagonis-

dicats alors que c'était des personnes que je connaissais depuis plus de deux ans. Même si certains pouvaient voter pour Marine Le Pen, c'était un vote sans grande conviction et un vote de contestation pour certains autres. Là, il y a eu un phénomène d'identification extrêmement fort avec des points de convergence.

Après, quand je suis allé sur les ronds-points avec ces personnes, il y a eu une confrontation à une population plus large. C'était très intéressant car, même si on était du côté de Denain ou des villes environnantes, on pouvait trouver des personnes avec des pouvoirs d'achat plus élevés, des niveaux de diplômes plus élevés et le sentiment qu'on commençait à créer quelque chose de commun. »

Noël sur les ronds points

« J'ai accompagné ce mouvement avec un prêtre, le père Joseph, qui était présent tous les jours sur le rond-point, qui y a célébré la messe de Noël à minuit à la demande des personnes présentes. Il s'est créé sur plusieurs mois quelque chose d'assez extraordinaire, d'assez unique. Les personnes que j'ai pu suivre n'avaient pas les moyens d'aller à Paris manifester les samedis. De ce que j'ai pu percevoir, à Paris c'étaient des manifestations beaucoup plus militantes. Pour moi, le cœur du mouvement se situe de novembre à janvier et à partir

ment achevé et que cela va marquer assez durablement les consciences. Il ne faut pas confondre ce mouvement avec celui des « anti-vaccin », il

“ Une grande majorité de la population française a soutenu les gilets jaunes. »

y a une différence majeure : c'est le soutien de la population. Une grande majorité de la population française a soutenu les gilets jaunes, ou, du moins, a eu un mouvement de sympathie et une prise de conscience : a-t-on une société qui emmène tout le monde et qui permet à chacun de s'inscrire dans un projet collectif ? »

Tenir compte des émotions

De ce récit de Vincent Jarrousseau, François Soulage retient une chose : il faut tenir compte des émotions exprimées par les citoyens. Et à propos de la réaction du gouvernement qui a « sorti le carnet de chèque », l'économiste regrette : « on a lâché des choses mais on n'a pas compris ce qu'était profondément le ressentiment de ces gens. »

D'après Ghislain Brégeot, le dysfonctionnement des institutions alimente l'incapacité des décideurs à se mettre à l'écoute des plus précaires. « Depuis plusieurs quinquennats, le Parlement est plus une chambre d'enregistrement qu'une chambre d'écoute et de relais de la parole. Il n'y a plus ou quasiment plus de représentants des classes populaires à l'Assemblée Nationale. Cette représentation de la nation qu'est censée être le Parlement, ne représente, en réalité, que la majorité au pouvoir, quelle qu'elle soit », relève-t-il.

Une société sans consensus

« Nous sommes dans une société incapable de construire des consensus ; prenons l'exemple des retraites : on donne les solutions avant d'être d'accord sur le bilan », déplore François Soulage. L'économiste regrette une absence de clarification du pouvoir et des partis politiques ; notamment sur la question de l'immigration dont les bénéfices sont mis en doute alors même que les économistes s'accordent à dire que c'est une chance. « Il faut faire preuve de pédagogie »,



François Soulage,
Président d'honneur du Secours Catholique.

Président du Secours Catholique de 2008 à 2014.

Economiste de formation, sa trajectoire est marquée par son engagement en faveur de l'économie sociale. Militant au PSU, à la CFDT puis membre du PS, il a enseigné à l'Université de Nanterre et à HEC.

nistes que j'ai suivis se sont immédiatement et spontanément reconnus dans ce mouvement. Ce phénomène d'identification, je ne l'avais jamais vu avec des partis politiques ou des syn-

du moment où on démantèle les installations sur les ronds-points, on va tuer dans l'œuf ce mouvement. Ou plutôt l'étouffer car je pense que ce n'est pas quelque chose de complète-

recommande Ghislain Brégeot, et également de méthode. Le directeur de l'Ifaid Aquitaine donne en exemple les Objectifs de Développement Durable établis par l'ONU. « *Les pouvoirs publics, la société civile, les entreprises ont travaillé ensemble pour arriver à un consensus, c'est une manière de faire qui nous est donnée pour construire un argumentaire tous ensemble, cela prend du temps. C'est très rapide de détruire la confiance, ça prend plus de temps pour la reconstruire.* »

Cette question du temps que peut prendre une telle entreprise collective est centrale. Vincent Jarousseau a pu constater lors de son enquête à Denain, à quel point le temps des catégories les plus précaires est contraint. « *Les gens n'ont pas forcément le temps ni la disponibilité intellectuelle ou physique pour s'investir* ». Et le photojournaliste de donner l'exemple d'un routier qu'il a suivi et

qui travaille six jours sur sept. Ce dernier réalise des heures supplémentaires le samedi afin de pouvoir régler ses factures. « *Le peu de temps libre qu'il a, il préfère le passer avec ses proches plutôt que de se mobiliser dans des cadres collectifs, c'est le cas de beaucoup de personnes* ». Comment contourner le manque de temps des populations précaires qui nuit à leur capacité à s'organiser et se faire entendre ? Un élément de réponse est d'offrir son propre temps pour se mettre à leur écoute.

Aller à la rencontre

Ce travail d'écoute sur le temps long, Vincent Jarousseau l'a expérimenté à Denain. Pour la réalisation de son roman-photo *Les racines de la colère*, le photojournaliste a enregistré les propos des protagonistes et les a ensuite retranscrits avant de leur faire valider. « *Cela se transforme parfois en véritable atelier d'écriture car certains ne maîtrisent pas forcément la*

lecture ni l'écriture, il y a vraiment l'idée d'une restitution. » Recueillir cette parole demande d'aller à la rencontre : « *Rentrer dans les foyers, rentrer dans les intimités cela raconte beaucoup de choses, je trouve que c'est extrêmement important* », poursuit Vincent Jarousseau qui souhaite que son travail soit une invitation à faire un « effort d'altérité ». Comme François Soulage, il partage l'idée d'un consensus sur le constat : que chacun comprenne ce que vit l'autre. « *Sur les solutions, c'est une autre histoire par exemple je pense qu'il est compliqué d'avoir un consensus sur la redistribution des richesses. Si l'on veut arriver à une véritable justice climatique, je pense que l'affrontement idéologique n'est pas vain, il est nécessaire. Je ne dis pas qu'il faut faire la guerre mais il faut un affrontement sain !* » ■

Anne Dory

Pour aller plus loin

Se mettre à l'écoute des chômeurs, par François Soulage

Chaque mois, ces derniers temps, l'Insee ou Pôle Emploi nous annoncent une baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Mais quand on regarde les chiffres de plus près, on s'aperçoit vite d'une réalité différente. Le taux de chômage des seniors est toujours élevé et le nombre de personnes ayant une activité limitée augmente. Cela permet à ces derniers de quitter la catégorie A, celle des personnes sans activité dont on donne toujours le chiffre quand on parle du nombre de demandeurs d'emploi.

Pour comprendre cette situation paradoxale, avec Solidarités Nouvelles face au Chômage, le CCFD, le Secours Catholique, ATD et quinze autres associations d'aide aux chercheurs d'emploi, nous avons rassemblé les paroles de 300 chômeurs dans un « Livre Blanc », *Parole de Chômeurs*.

Ce que nous rappellent les personnes en recherche d'emploi, c'est qu'il est impossible de vivre sans le revenu que procure un emploi à temps plein, et encore cela reste souvent insuffisant. Pour elles, les fins de mois débutent le 15 du mois. Elles nous parlent de leur découvert permanent, de leurs retards de loyers, de leur honte lorsqu'elles ne peuvent plus payer le centre de loisirs ou la crèche, de leur crainte d'ouvrir le courrier chaque matin.

Pour qu'elles puissent nous dire tout cela, il a fallu beaucoup de patience et une écoute bienveillante, ce qui, à leurs yeux, est de plus en plus rare. Ces personnes sont avant tout concentrées sur les difficultés du quotidien, sur les multiples démarches administratives pour obtenir le maintien de leurs droits. Elles nous ont appris qu'être chercheur d'emploi est une occupation à plein temps. Au terme de « chômeurs », elles préfèrent, d'ailleurs, celui de « chercheurs d'emploi ». Les personnes interrogées étaient pour beaucoup des chômeurs de longue durée. La reprise de l'emploi en CDI ou en CDD long n'est pas pour eux, ils sont trop éloignés de l'emploi aux yeux des recruteurs qui ne prennent pas le temps, selon eux, de se renseigner sur leurs expériences et leurs capacités.

L'élément qui ressort le plus des entretiens que nous avons eus est le sentiment de ne plus exister que comme un numéro dans une statistique, d'être considéré comme un « cas » et non comme une personne. Le ressentiment transparait très vite au cours d'un entretien : ressentiment contre cette société qui les rejette et contre les responsables qui ne connaissent rien de leur réalité de vie.



État de droit et libertés

Faire coexister la paix et la sécurité

Les attentats, les gilets jaunes puis la pandémie ont placé les enjeux sécuritaires au cœur des préoccupations. Les crises ne doivent pas pour autant interdire de penser la liberté et la paix. C'était l'enjeu du second webinaire du parcours, le 14 décembre 2022.

En intitulant son parcours de réflexion « **De la sécurité vers la paix ?** », Pax Christi a fait le choix de mettre la sécurité à l'épreuve de la paix.

De quoi parle-t-on quand on parle de sécurité ? Qui assure notre sécurité et comment ? Être en sécurité, en tant que citoyen, c'est bien-sûr être protégé par l'État : mais est-ce aussi être protégé de l'État et d'éventuelles dérives ? Doit-on parfois, au nom de la sécurité, renoncer à certaines de nos libertés ?

L'avocat pénaliste François Saint-Pierre, Alexandre Rodde, consultant sûreté et expert en gestion du risque terroriste, et l'enseignant-chercheur Jacques de Maillard, ont confronté leurs expériences et leurs analyses à

l'occasion du webinaire : **Sommes-nous en « sécurité » ?**

« Les attaques terroristes ont posé très clairement la question de la sécurité des Français et donc des moyens de l'État de la garantir en contrepartie de mesures particulières, de pouvoirs spéciaux dont les services de police et la justice ont été dotés et qui, peut-être, posent des vraies questions de garantie de l'intégrité des libertés fondamentales ». Dès sa première intervention, François Saint-Pierre pointe la complexité du débat et la fragilité de

“
Doit-on parfois,
au nom de
la sécurité,
renoncer à
certaines de nos
libertés ?

l'équilibre à trouver entre sécurité et liberté. « Nous vivons en France dans un État de droit qui essaie de composer entre une garantie de sécurité à tous les citoyens, et l'affirmation des libertés fondamentales et notamment du droit à un procès équitable pour tout accusé », rappelle-t-il alors que se tient au même moment le procès des attentats du 13 novembre.

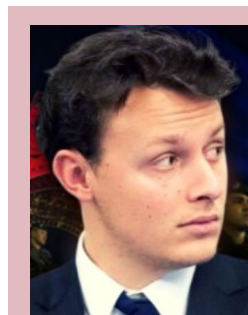
Répondre à une telle menace n'a rien d'évident, « ces attentats ont eu lieu, la sécurité n'est donc pas parfaitement assurée », constate François Saint-Pierre. « Le djihad

d'ampleur [...] a nécessité une période de réadaptation pour les forces de l'ordre », témoigne Alexandre Rodde, formateur auprès des forces de l'ordre. « On a dû réadapter les forces de police, les forces de gendarmerie qui n'étaient pas forcément préparées, ni équipées ou armées pour lutter contre une menace qui était nouvelle dans sa forme, dans son ampleur et dans sa prégnance. »

Le consultant en sécurité intérieure note que les efforts faits ont permis de transformer les capacités de réponse de la police et de la gendarmerie pour en faire « des forces compétentes ».

La sécurité au quotidien

Ces attaques terroristes, qui ont marqué chacune et chacun de nous par leur ampleur et leur violence, constituent aujourd'hui une des composantes les plus visibles de l'insécurité qui ne doit pas en occulter d'autres, alerte Jacques de Maillard. « Pour beaucoup de gens, l'insécurité c'est la peur quand je prends les transports collectifs, ou les problèmes de tranquillité publique en bas de mon immeuble [...], c'est ce qu'on peut appeler la délinquance du quotidien ». Cette forme d'insécurité recouvre trois dimensions selon l'enseignant chercheur : d'abord « l'insécurité telle qu'elle est vécue, c'est-à-dire les peurs des gens ». Des enquêtes régulières montrent qu'entre 15 et 30% des gens ont peur dans les transports collectifs, dans leurs quartiers et dans la rue. « Ces études nous apprennent



Alexandre Rodde
Consultant en sécurité intérieure

Fondateur de Security Insight

Membre du Centre d'Études de la Sécurité et de la Défense (CESED), officier de réserve de la Gendarmerie nationale, Alexandre Rodde est formateur pour les forces de police et de gendarmerie.

de nature à interroger le fondement de ces craintes. « La délinquance de voie publique, contrairement à ce que l'on peut penser d'ailleurs, a plutôt tendance à décroître, avec des variations en fonction de ce que l'on regarde. Si on regarde la question des vols, la baisse est relativement nette. Par contre, si on regarde les violences, c'est beaucoup plus difficile à mesurer parce que cela dépend des chiffres enregistrés par les services de police et de gendarmerie. Ce que montrent les enquêtes dites de "victimation", c'est que, globalement ces violences sont stables dans la population française contrairement à ce que l'on pourrait penser », rapporte Jacques de Maillard.

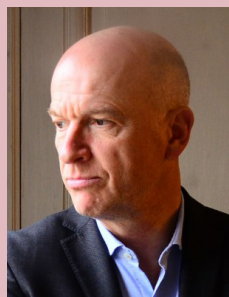
La troisième dimension est celle de la légitimité, et de l'efficacité, de l'intervention des pouvoirs publics. « Quelle est la réponse durable que sont capables d'apporter les pouvoirs publics à ces problèmes ? Dans quelle mesure est-ce que la réponse est équitable ? Dans quelle mesure est-elle variable ou non en fonction

déploiement et d'intervention des forces de l'ordre, notamment dans les quartiers populaires. « Un bon policier ne doit pas seulement être le « policier pompier » qui intervient en situation de crise, mais aussi le « policier facteur » qui est visible et assure une présence continue. »

La gestion de cette sécurité au quotidien n'est toutefois pas étrangère à celle du terrorisme car les services de sécurité publique ont été touchés par la réorganisation induite par la réponse de l'État à la menace terroriste. « Ce qui fait la singularité de la France, par rapport à l'Angleterre ou l'Allemagne, c'est la centralisation du dispositif policier. Dans les pays européens où la centralisation est beaucoup plus faible, la séparation entre les unités en charge du terrorisme et celles en charge de la sécurité du quotidien est beaucoup plus importante, ce qui pose une vraie question sur la façon dont on lie ces deux dimensions. »

Comprendre les prérogatives des forces de l'ordre

Le sentiment de sécurité est donc à mettre en lien avec la relation quotidienne des citoyens aux forces de l'ordre mais aussi avec la connaissance qu'ils ont de leurs prérogatives. « Le nombre des policiers municipaux a été multiplié par quatre, on a aujourd'hui 24 000 policiers municipaux ; ce qui pose des questions sur l'identification par la population de qui fait quoi, et de là où s'arrêtent les missions des polices municipales ? Dans un certain nombre de villes, on se rend compte que les policiers nationaux [...] peuvent déléguer les questions de police du quotidien aux polices municipales ; cela, pour les gens, ce n'est pas très bien identifié. Pourtant toutes ces questions



François Saint-Pierre
Avocat pénaliste

Défenseur des libertés fondamentales

Avocat du journal Le Monde, François Saint-Pierre est connu pour avoir défendu les époux Villemin dans l'affaire dite du Petit Gregory. Il est aussi l'avocat d'une des victimes des attentats du 13 novembre 2015.

que les femmes ont plus peur que les hommes et qu'on a plus peur dans les quartiers d'habitat social qu'ailleurs ». Cette première dimension, la peur de l'insécurité quotidienne, est à mettre en parallèle avec la réalité de la délinquance. Les chiffres sont, en effet,

des territoires ? Dans quelle mesure se traduit-elle, ou pas, par des populations plus ciblées ? ». S'il est convaincu qu'on peut lier sécurité et vivre-ensemble, Jacques de Maillard pointe des malentendus réguliers qui invitent à modifier les modes de

de tranquillité publique renvoient au vivre-ensemble et à la paix ».

La répartition des tâches au sein des forces de police se pose aussi dans les opérations de maintien de l'ordre. En temps normal, un escadron de gendarmes mobiles ou une compagnie de CRS sont chargés de ces opérations, mais au moment des manifestations des gilets jaunes, d'autres forces de police ont été mobilisées. « Il faut comprendre qu'on a fait face à un événement qui était inédit, dont l'ampleur n'était pas anticipée et assez différente dans sa répartition géographique, imprévisible dans la manière dont les manifestations se déplacent et agissent, observe Alexandre Rodde. On a 109 escadrons de gendarmerie mobile sur le territoire français, 106 ont été déployés pendant la crise des gilets jaunes. Cela reste inédit et difficile à gérer, donc effectivement, on a besoin de renfort de policiers dont ce n'est pas la mission principale; on parle des CSI (Compagnie de sécurisation et d'intervention) et des BAC (Brigade anti-criminalité). »

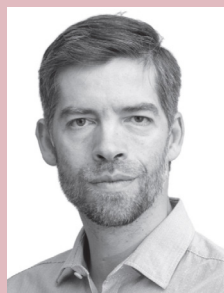
En remontant le fil du mouvement des gilets-jaunes, François Saint-Pierre observe un changement de doctrine du maintien de l'ordre après les scènes de dégradations sur le rond-point des Champs-Élysées. « Très rapidement il est dit : « il faut aller au contact », et là nous assistons à une réaction beaucoup plus brutale des forces de l'ordre contre des manifestants », constate-t-il. Fallait-il parler de violences policières ? Nicole Belloubet et Gérard Darmanin, respectivement ministres de la Justice et de l'Intérieur, refusent l'emploi de ce terme assurant qu'il n'y avait pas de stratégie de violence. « Oui, mais les armes employées par les forces de l'ordre, que ce soient les grenades ou les LBD, font qu'il y aura une trentaine de personnes qui vont être amputées d'une main ou bien éborgnées par des tirs de balles reçues dans la figure [...] J'ai été absolument sidéré par la violence, l'impact, les blessures provoquées sur ces gens qui manifestaient. Et même s'ils se livraient à des violences, même s'ils ramassaient des grenades à terre, je pense qu'il y a une disproportion des moyens employés ». L'avocat in-

terroge la responsabilité de Didier Lallement, le préfet de Paris, rappelant deux de ses interventions. La première lorsque le préfet, interpellé par un gilet jaune lui répond « Nous ne sommes pas dans le même camp » ; la seconde quand, dans une interview au journal Le Monde, il se compare au général Galliffet, en charge de la répression des Communsards en 1871. « Là il y a un problème : on ne peut pas assurer le maintien de l'ordre en désignant une partie de la population comme ennemi. On est passé d'une tactique de maintien de l'ordre à une sorte d'idéologie contre-insurrectionnelle ».

Repenser le maintien de l'ordre

« Il y a un acquis du maintien de l'ordre, c'est que le manifestant est un citoyen momentanément en colère, ce n'est pas un ennemi », abonde Jacques de Maillard qui rappelle le

ter », confirme Alexandre Rodde. Au sujet des gilets jaunes, le formateur pour les forces de l'ordre, différencie les rassemblements urbains, de ceux qui ont eu lieu sur les ronds-points. Là, si des tensions ont pu apparaître avec les forces de l'ordre, elles se sont rapidement pacifiées. « Il y avait un contact local, une capacité à échanger... Le rapport a été plus conflictuel avec les populations manifestantes dans les grandes villes [...] L'utilisation que ce soit du LBD, ou de la grenade lacrymogène en général, est nécessaire pour éviter d'aller au contact avec les manifestants, d'aller physiquement au corps à corps ; ce qui peut causer des dommages des deux côtés », assure-t-il. Au sujet des manifestants blessés, il précise : « même si chaque fois c'est tragique, cela reste relativement rare ». Alexandre Rodde note que des mesures ont été prises, comme l'interdiction de la grenade « Gli F4 », mise en cause dans les mu-



Jacques de Maillard
Professeur de Sciences Politiques

Directeur du CESDIP

(Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales)
Ses travaux de recherche portent sur les questions de sécurité intérieure, la comparaison des polices ou encore la gestion locale des troubles urbains.

bilan : « Une personne décédée, 25 personnes éborgnées, cinq mains arrachées, 11 000 tirs de LBD, 1000 personnes condamnées à la prison ferme, 1200 personnes condamnées à la prison avec sursis : la répression du mouvement a été absolument considérable. » Et le sociologue de rappeler que la pacification du maintien de l'ordre dans les années 80 et 90 a reposé sur le dialogue permanent des forces de police avec les manifestants et surtout avec les organisateurs. « Il y a un enjeu structurel de meilleure adaptation des forces de l'ordre à de nouvelles formes de mobilisation moins organisées. La question de la désescalade [...] doit être une priorité centrale. »

« De façon évidente, si les manifestations changent, il faudra se réadap-

tilations. « Le policier ou le gendarme qui intervient dans le maintien de l'ordre est un professionnel qui veut le faire de la façon la plus pacifique possible en évitant l'escalade », affirme Alexandre Rodde.

Respecter les contre-pouvoirs

Au sujet de la redéfinition des contours de l'intervention des forces de l'ordre, le consultant voit dans le « Beauvau de la sécurité », une initiative « souhaitable » qui a ouvert des pistes intéressantes. Jacques de Maillard regrette pour sa part le peu de place laissée dans ces discussions à la société civile, et note que la question de la déontologie des forces de l'ordre n'a pas été un élément central, contrairement aux annonces d'Emmanuel Macron. Du point de vue d'Alexandre Rodde, la piste la plus

intéressante est celle de la refonte de la procédure pénale. « Les gendarmes sont bloqués à leur bureau avec des procédures qui s'accumulent ; ce qui empêche à la fois une résolution satisfaisante pour la personne qui vient porter plainte et la possibilité de déployer ce gendarme sur le terrain ».

« Bien entendu que les procédures sont destinées à canaliser les pouvoirs : les pouvoirs de la police, les pouvoirs du juge d'instruction, c'est le propre même de la procédure », indique François Saint-Pierre qui juge inquiétante la volonté d'Emmanuel Macron de refondre la procédure pénale. Il pointe notamment la possibilité de supprimer la distinction entre les enquêtes préliminaires et les enquêtes de flagrance. « En enquête de flagrance, les policiers ont des pouvoirs de perquisition, d'arrestation, de fouille qu'en enquête préliminaire ils

n'ont pas. Que veut dire notre président ? Il faudrait que la police ait les pleins pouvoirs tout le temps, partout, sans aucun caractère d'urgence ? », interpelle l'avocat. Le Conseil Constitutionnel a d'ailleurs jugé que les pouvoirs exceptionnels de la police en enquête de flagrance ne se justifiaient que par l'urgence d'une situation. « Il y a une tension si forte sur ces questions que l'intervention des juges, du Conseil Constitutionnel, de la Cour de cassation, de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, est absolument essentielle pour contenir les impulsions du pouvoir exécutif de vouloir assurer la sécurité à tout prix au mépris des libertés ». L'avocat donne également en exemple : l'intervention du Conseil d'État qui a interdit les pratiques de « nassage » des manifestants par les forces de l'ordre. Cette technique consiste à réunir des manifestants dans un endroit

sans issue pour les interpellés et les placer en garde à vue dite « préventive ». « Des procédures sont toujours nécessaires pour que la force ne soit pas trop brutale », soutient François Saint-Pierre qui cite aussi la décision du Conseil Constitutionnel annulant, dans la loi Sécurité Globale, l'usage des drones à des fins de surveillance de la population. Parmi ces institutions garantissant le respect des libertés fondamentales, le pénaliste pointe l'importance de la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans la défense de la liberté de la presse, de la liberté d'expression, des garanties des citoyens face au système judiciaire et salue « l'action absolument essentielle » de la société civile et des associations ; notamment celles venant en aide aux migrants, pour faire vivre les valeurs démocratiques. ■

A. D

Pour aller plus loin

Police et légitimité, par Jacques de Maillard

Pour la police, la question est celle du passage d'une police d'ordre, distante des territoires, usant d'un arsenal répressif dans une logique de projection, à une police de service, proche des publics, mobilisant des registres préventif, dissuasif et répressif, assurant une présence régulière et se montrant accessible (1). Malgré les effets d'annonce, les gouvernements successifs (songeons à la « police de sécurité du quotidien » promise en 2017) n'ont pas été capables de s'engager dans un processus de réforme, nécessairement long (il faut gagner les esprits et les cœurs des policiers) et complexe (il faut toucher le recrutement, la formation, le management, l'évaluation). Des initiatives locales visant à recueillir les demandes des habitants (au-delà des seules statistiques, par définition incomplètes, de la délinquance) et des dispositifs partenariaux (favorisant des réponses durables, au-delà des interventions ponctuelles des services de polices) sont pourtant initiés. Encore faut-il les évaluer, les capitaliser, les diffuser. La gendarmerie, par le dispositif « #Répondre présent », lancé pendant la crise sanitaire, a pris au sérieux la question de la protection des individus vulnérables (personnes isolées et exposées) sur les territoires. La protection n'est pas antinomique de l'assistance aux personnes.

Ensuite, pour les personnes socio-économiquement défavorisées, les enfants maltraités, les individus éloignés des institutions, les minorités sexuelles, les femmes victimes de violences, le non-recours aux services de police et gendarmerie est courant : manque de temps, absence de maîtrise des dispositifs technologiques, défiance vis-à-vis des institutions, ignorance ou encore non-maîtrise de la langue, sentiment d'incompétence... Si la sécurité est un droit fondamental, l'accès à ce droit, par des actions de communication, par l'amélioration de l'accueil, par la mise en réseau avec des associations, doit être garanti.

Enfin, dernier point, la question de l'autorité. L'autorité des institutions et de leurs représentants serait défiée, mise en cause, affaiblie ; discours que relaient les organisations syndicales. S'il pose une question essentielle – la capacité des représentants de l'État à être obéis –, cet appel au « retour de l'autorité » n'apporte pas la bonne réponse : dans des sociétés complexes et polarisées, le consentement se pose à partir de la légitimité. Comment faire pour que la police et la gendarmerie soient vues comme des acteurs dont les ordres sont perçus comme justes ? Le « bon » agent de police est celui qui sait utiliser son pouvoir en traitant les gens de façon égale, et respectueuse, en écoutant leur version des faits et en respectant leur dignité. Plutôt qu'une spirale de dégradation, on voit au contraire se dessiner un cercle vertueux.

1 Voir la version plus longue de ce texte : J. de Maillard, « Renforcer la présence et améliorer le travail de la police du quotidien », in Réduire les inégalités, c'est possible ! 30 experts présentent leurs solutions, Observatoire des inégalités, 2021, p. 95-99.

bibliographie des webinaires 1 et 2

Polices comparées
Jacques de Maillard

CLEFS
PROFESSEUR

Polices comparées

Jacques de Maillard, LGDJ, 2017, 24 euros

Cet ouvrage porte sur la comparaison des systèmes de police. Comparer permet de mieux comprendre les activités policières en examinant précisément le mélange d'unité et de diversité des types d'organisations, doctrines et stratégies de réformes, relations police-population, modes de contrôle...



Passage à l'acte: comprendre les tueries en milieu scolaire

Bertrand Meunier, Alexandre Rodde, Kiwi, 2020, 200 pages, 24 euros

Bertrand Meunier, négociateur au GIGN et Alexandre Rodde décryptent les tueries en milieu scolaire. Dans cet essai à la fois technique et sociologique, ils font l'analyse de 13 cas sur 20 ans et dans 5 pays, dont la France.

FRANÇOIS SAINT-PIERRE

Un pays qui voudrait
rester libre
Chronique d'une accoutumance sécuritaire
Odile Jacob



Un pays qui voudrait rester libre

François Saint-Pierre, Odile Jacob, 2021, 240 pages, 21,90 euros

Cet essai, qui a pour sous-titre *Chronique d'une accoutumance sécuritaire*, documente avec précision les atteintes, ou tentatives d'atteintes aux libertés fondamentales qui ont jalonné les années 2015 à 2020, marquées par de nombreuses attaques terroristes, le mouvement des gilets-jaunes et la pandémie de Covid-19.



Les racines de la colère

Vincent Jarousseau, Les Arènes, 2019, 161 pages, 22 euros

Ce roman-photo rend compte d'un travail passionnant, une enquête sur le temps long, à la rencontre des classes populaires de Denain (Nord) qui compte parmi les plus pauvres de France. Vincent Jarousseau est aussi l'auteur de l'ouvrage *Les femmes du lien*, à paraître en septembre 2022 aux éditions Les Arènes.

A Lourdes Vivre la grâce de la paix



Le parvis Sainte Bernadette,

Au cœur du sanctuaire, en face de l'Eglise Sainte Bernadette, Pax Christi est présent avec d'autres associations, rendant ainsi plus visibles des visages de l'Eglise.

Vous y trouverez entre autres : deux expositions, l'une sur l'Histoire de la paix à travers les siècles, l'autre sur l'encyclique *Laudato si'*, Loué sois-tu !

Une vidéo sur la construction de la paix dans un monde violent, à l'autre bout de la planète mais aussi à côté de chez nous.

Laurence vous attend, du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h

Un parcours insolite dans le sanctuaire pour méditer sur les conditions de la paix

Des temps de prière collectifs pour la paix, des jeux, des ateliers...



Photo : pascal-bernardon

Vivre ensemble

Penser et servir le Bien Commun

Nous sommes collectivement dépositaires de biens qui appartiennent à tous. L'air, l'eau ou encore les principes qui nous permettent de faire société. Comment se mettre au service du bien commun ? C'était le thème du troisième webinaire, le 11 janvier.

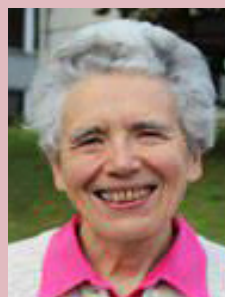
L'objectif du parcours de réflexion « De la sécurité vers la Paix » n'est pas de s'en tenir aux simples constats sur les facteurs qui érodent le vivre ensemble mais d'esquisser des solutions. Des citoyens ne sont pas écoutés : comment faire entendre leur parole ? D'autres n'ont plus confiance en leurs dirigeants, en la police, en la justice : comment rétablir le lien ? Des mobilisations catégorielles s'organisent : comment fédérer le plus grand nombre autour d'une cause commune et pas uniquement un groupe donné ? Plus concrètement : **comment mettre en mouvement une société, sans laisser personne de côté ?**

Se mettre au service du Bien Commun demande de saisir les contours

de cette notion, c'est la contribution de la philosophe Maguerite Léna au 3^{ème} webinaire. Autour d'elle, Pax Christi a réuni l'avocat Guy Aurenche, ancien président de l'ACAT et du

cratie de construction » à l'échelle d'une commune.

L'usage de la notion de Bien Commun dépasse aujourd'hui le cadre



Marguerite Léna
Philosophe et anthropologue

Enseignante au collège des Bernardins

Spécialiste des questions d'éducation, Marguerite Léna a écrit plusieurs ouvrages sur ce sujet, forte de sa longue expérience de professeure en classe préparatoire. Religieuse, elle appartient à la communauté apostolique Saint François-Xavier.

CCFD, membre de la commission Droits de l'Homme de Pax Christi, et Jo Spiegel, homme politique qui a théorisé et expérimenté la « démo-

de la théologie au sein duquel il a d'abord été théorisé. Philosophes, sociologues, économistes, hommes et femmes politiques mobilisent



Guy Aurenche,
Avocat

Président d'honneur de la FIACAT

(Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)

Ancien président de l'ACAT et du CCFD, Guy Aurenche est un avocat spécialiste des droits humains. Il est membre de la commission Droits de l'Homme de Pax Christi France.

construction de l'ancien édile est né à l'issue d'un premier mandat au cours duquel il a pu éprouver la portée de la crise démocratique. Jo Spiegel identifie trois « impensés démocratiques » : d'abord, le commun n'est pas l'addition des envies; ensuite il faut penser la limite, c'est-à-dire à la fois le périmètre des discussions démocratiques mais aussi la limite écologique; et enfin il faut tenir compte de l'idée de transcendance : *« il y a dans le Bien Commun quelque chose qui nous dépasse et qui permet de faire société, c'est la dialectique entre le « je » singulier et le « nous » collectif et solidaire ».*

Une fois ces constats posés, Jo Spiegel et son équipe ont travaillé au développement d'une « démocratie de construction » qui est à différencier de la « démocratie participative ». *« Je ne supporte pas ce concept ! Comme si on pouvait peindre la démocratie d'un peu de participation ».* Selon lui, chaque décision est un processus avant d'être un résultat, et c'est ce processus qui permet les transformations; qu'elles soient collectives ou personnelles. Pour ce faire, il doit

désormais aussi ce concept. Pourtant, *« c'est une notion qui ne va pas de soi »*, souligne d'emblée Marguerite Léna. La philosophe, ancienne élève de Paul Ricoeur, détaille les trois dimensions du Bien Commun, pensées par le philosophe jésuite Gaston Fessard (voir encadré Pour aller plus loin). Ce dernier distingue trois dimensions : le bien de la communauté, c'est-à-dire les intérêts concrets d'un groupe donné, le bien commun universel, qui est un ensemble de valeurs communes à l'humanité, et enfin, le bien de la communion, comme la rencontre entre les deux biens communs précédents (cf. encadré Pour aller plus loin).

santé, à la culture... Ce sont des éléments permettant de faire communauté à l'échelle d'une société mais aussi au niveau mondial. La dernière piste avancée par Guy Aurenche est la mise en commun d'outils : *« je pense que le vaccin anti-Covid est typiquement un Bien Commun, pourquoi n'a-t-il pas été conceptualisé comme tel dès le départ alors que, dans cette pandémie, nous sommes dans une situation complète d'interdépendance les uns vis à vis des autres ? »*

Construire la démocratie

Cette articulation essentielle entre locale et globale, Jo Spiegel y a beaucoup réfléchi à l'échelle de la com-

Pour passer de la théorie à la quête effective du Bien Commun, Guy Aurenche livre trois pistes. **La première d'entre elle est la solidarité.** *« J'ai rencontré le Bien Commun à travers ses aspects négatifs, c'est-à-dire ce qui empêche de le penser »,* l'avocat cite sa confrontation à l'existence de la torture, puis à celle de la faim à l'échelle de la planète. *« Je n'ai pas été submergé par ce négatif parce que j'ai rencontré la solidarité ».* L'ancien président du CCFD voit dans la solidarité à la fois un moyen et un objectif, *« c'est en se réalisant dans la solidarité, en la pratiquant individuellement et collectivement, qu'on peut approcher le Bien Commun ».*

La seconde piste est la nécessité de faire le lien entre le particulier et l'universel, et la réflexion sur les Communs est une manière d'y parvenir. Les Communs correspondent aux réalités communes à l'humanité « dont personne ne peut se passer et qui dépendent de tout le monde », c'est-à-dire l'eau pure, la terre cultivable, l'air respirable, mais aussi l'aspiration à la



Jo Spiegel
Homme politique

Penseur de la « démocratie de construction »

Maire de Kingersheim (Bas Rhin) de 1989 à 2020, cet ancien professeur d'éducation physique est sollicité en France et à l'étranger pour partager l'expérience démocratique qu'il a initiée à l'échelle de sa commune.

mune de Kingersheim (68) dont il a été maire pendant trente ans. C'est sur la fraternité, comme valeur universelle, qu'il a basé son action. C'est le point d'appui de ce qu'il nomme la « démocratie de construction ». *« Il faut relier la question du Bien Commun à celle de la démocratie conçue comme un mode de vie, comme une fabrique de vivre-ensemble. Le Bien Commun doit être vraiment commun et s'inscrire dans une co-construction ».* Jo Spiegel renvoie à la définition qu'Hannah Arendt donne de la démocratie, à savoir *« organiser l'espace qui existe entre les gens ».* Le projet de démocratie de

répondre à trois critères : être interactif afin de favoriser la réciprocité des échanges, être lent pour prendre en compte la complexité et se fonder sur l'altérité (l'autre d'aujourd'hui et celui de demain); et, finalement aboutir à une démocratie édifiante favorisant la transitivity entre l'intérêt particulier et l'intérêt général. *« Cela change profondément le rapport au pouvoir : je ne fais plus pour les habitants mais avec eux, je me refuse d'être le magicien. [...] On a besoin de réapprendre à se parler ».*

Pour parvenir à ces objectifs ambitieux, Jo Spiegel estime que la

démocratie doit répondre à trois critères. Elle doit être « *désirable* », cela passe notamment par l'organisation régulière d'événements populaires. Elle doit être « *habitée* », l'ancien élu donne l'exemple de la maison de la citoyenneté créée à Kingersheim. Enfin, elle doit être « *continue* ». « *Pour chaque projet mis à l'agenda par l'équipe municipale ou construit par les citoyens, pour chaque pétition, nous ouvrons une séquence démocratique qui a un début et une fin. L'impératif c'est que cette séquence de débat, de co-construction soit décisive pour la décision des élus* » (cf. encadré).

La quête de la vérité

Dans la démocratie de construction imaginée par Jo Spiegel, la parole occupe la place centrale. « *Notre premier bien commun c'est notre langue commune* », confirme Marguerite Léna. « *Dans les débats, on s'écoute, on cherche ensemble la meilleure solution. Il est implicite, que nous pen-*

sons qu'il y a une réponse meilleure que les autres au problème qui nous préoccupe, qui coïncide avec le réel, qui est plus intelligible et plus fé-

conde que d'autres. A cet égard, la notion de vérité est une garantie de démocratie. Mais la philosophe note qu'un mauvais usage des mots peut venir compromettre l'expérience démocratique. « *Certains considèrent que, dès qu'on dit la vérité, on devient dogmatique et, du même coup, incapable d'écouter les autres. En y réfléchissant, j'ai envie de soutenir la thèse inverse* ». La philosophe avance l'idée suivante : la relégation de la vérité engendre automatiquement la violence. Lorsqu'on s'éloigne de la quête de vérité, on entre dans un espace d'opinions. « *L'opinion élimine la vérité et l'individu s'identifie à cette opinion qu'il ne peut confronter à une vérité. Si je conteste cette opinion à laquelle il s'identifie, c'est lui que je conteste et donc sa réaction va être extrêmement violente, analyse Marguerite Léna. Débattre, c'est chercher ensemble une vérité* ».

Droits Humains et Bien Commun

Militant inlassable des Droits de l'Homme, Guy Aurenche voit dans la reconnaissance des droits humains, quatre étapes pouvant servir cette quête de vérité et permettre d'approcher l'idée d'un Bien Commun. « *N'oublions pas que les droits humains sont des outils en réaction face à l'inacceptable. Le premier point permettant de construire le souffle du Bien Commun, de chercher le goût de la vérité, c'est le refus de la barbarie* ». Le deuxième élément qu'il identifie est la proclamation de la dignité de la personne. Troisièmement, « *cette dignité est traduite en terme de droits et de devoirs qui sont très concrets et autour desquels on peut peut-être se retrouver* ». Enfin, le quatrième aspect c'est la notion de dialogue : « *l'outil Droits*

de l'Homme n'est pas miraculeux : c'est un contrat, nul ne sera soumis à la torture ou ne subira de traitements inhumains. Tous les états membres

des Nations Unies ont passé ce contrat, et ce contrat doit permettre la création d'un espace de dialogue. »

Jo Spiegel appelle pour sa part à « *che-miner en vérité : ne pas être dans la posture, dans le lexique politicien, [...] mais mettre sur la table les désaccords pour construire les accords* ». Pour y parvenir, il identifie plusieurs conditions nécessaires : réunir une base démocratique la plus large possible, assurer une bonne repré-

sentativité (la pluralité doit pouvoir s'exprimer), délimiter au préalable le périmètre des discussions (le budget, les conditions juridiques et les valeurs non-négociables); et enfin, offrir un temps de formation préalable, notamment sur les sujets techniques (plan local d'urbanisme etc...). « *On doit passer par l'éducation populaire, il faut au minimum que les mots aient le même sens pour chacun, et que chacun ait le même niveau de compréhension des enjeux.* »

Éduquer au Bien Commun

L'éducation des citoyens actuels et futurs a en effet un rôle central à jouer dans ce processus de construction démocratique devant mener chacun à se mettre au service du Bien Commun. Mais de quelle éducation peut-il s'agir ?

« *L'éducation fait partie des conditions non démocratiques de la démocratie* », dit Marguerite Léna, citant le philosophe Guy Coq. « *Selon lui, la tâche éducative suppose un type d'exercice de l'autorité qui, forcément, n'est pas le même que celui qui peut se jouer entre les citoyens [...]. On ne peut pas transposer la loi démocratique dans l'éducation qui suppose une certaine modalité du rapport hiérarchique* », poursuit la philosophe. Elle juge toutefois

“
L'opinion
élimine la
vérité et
l'individu
s'identifie à
cette opinion
qu'il ne peut
confronter à
une vérité.

Une séquence démocratique à Kingersheim

Chaque séquence démocratique est co-construite par une équipe hybride comprenant : un porteur politique, un porteur technique et des habitants volontaires. Cette équipe réfléchit à la manière de se mettre à l'écoute, de donner du sens, de susciter le débat. A l'issue d'une première réunion publique où les habitants peuvent exprimer leurs peurs, notamment ; le sujet est confié à une assemblée participative composée de quatre collèges : un collège d'habitants volontaires et tirés au sort, un collège d'élus majoritaires et minoritaires, un collège d'experts et un collège des organisations, c'est à dire les pouvoirs intermédiaires. C'est sur la base de ces propositions que le conseil municipal prend ensuite une décision.

l'expérience de Jo Spiegel « *extraordinairement éclairante* », pour l'éducation. « *Si l'on veut former des citoyens, l'école doit mettre en œuvre certaines des choses que vous avez évoquées* », affirme-t-elle.

L'école a la tâche de « *former dans l'esprit, la capacité de vérité, de rendre sensible la vérité* ». Marguerite Léna juge essentiel que l'école mette toujours « *la vérité au pluriel car les jeunes ont à accueillir cette complexité, cette distance, ces tâtonnements et découvrir qu'on n'est pas de plain-pied avec la vérité.* »

Guy Aurenche insiste pour sa part sur l'expérience comme une nécessité pour approcher le Bien Commun. Il cite à ce titre la dynamique pédagogique des Droits Humains : « *La solidarité s'apprend sûrement à l'école, mais cela s'apprend surtout en la pratiquant.* » Il appelle à donner des exemples concrets aux enfants, comme les campagnes de l'ACAT en

faveur de prisonniers torturés. « *Ces campagnes n'aboutissent pas à la libération des détenus mais on sait par d'anciens prisonniers, ou par leurs proches, que le jour où ils ont connaissance de ces campagnes depuis leur prison, ils se disent : je suis sauvé. Si on dit ça aux enfants, ils comprennent ce qu'est la solidarité* ». Selon l'avocat, la famille, l'école, l'Église, devraient donner des moyens et des occasions d'exercer la solidarité : « *qu'on arrête de nous répéter « l'Amour, l'Amour, l'Amour », mais qu'on nous aide à le pratiquer avec ceux qui sont en situation de solitude ou d'injustice !* »

« *La fraternité, ça ne se délègue pas, ça se vit et ça s'éprouve* », abonde Jo Spiegel qui considère le rôle de l'école comme essentiel. L'ancien élu constate que la volonté de changement en politique s'appuie souvent sur le changement institutionnel, rarement sur l'évolution du rapport au pouvoir et encore moins sur ce qui conditionne, d'après lui, une so-

ciété citoyenne : les choix éducatifs. « *Est-ce qu'on reste dans une école de la compétition ou est-ce qu'on promeut une école de la coopération ?* », interroge l'homme politique qui appelle à suivre le modèle scandinave en valorisant, non plus seulement les habilités motrices et cognitives mais aussi les habilités sociales. « *On doit apprendre aux jeunes à être les citoyens de demain, à être parties prenantes des délibérations, à considérer l'autre comme un frère et le conflit comme un langage normal dont on peut sortir* »

Considérer l'autre comme un frère c'est d'abord dire à chacun qu'il est important, que sa voix compte ; c'est ce qu'a tenu à faire Jo Spiegel à travers les séquences démocratiques de Kingersheim. « *Combien de fois ces gens n'ont pas entendu ça ? Combien de fois on les bloque dans des relégations ? Ce que disent les gilets jaunes c'était ça ! La colère débouche dans la rue et dans*

Pour aller plus loin

Définir le Bien Commun, par Marguerite Léna

J'ai été marquée par l'analyse très fine du Bien Commun qu'a fait le père Gaston Fessard. Le jésuite philosophe complexifie cette notion en montrant qu'elle ne va pas de soi. Il distingue, trois entrées, trois dimensions du Bien Commun.

La première est celle qui nous vient spontanément à l'esprit : le Bien Commun est le bien de la communauté à laquelle j'appartiens. Il s'agit de l'ensemble des services, des réalités matérielles, des traditions définissant une communauté nationale. Pour définir, entretenir et réaliser ce Bien Commun propre à une communauté, la médiation d'un pouvoir est nécessaire. On peut parler du Bien Commun à l'échelle d'une famille, d'un établissement scolaire, ou d'un État, et, dans tous les cas, cela suppose des règles de gouvernance de cette réalité collective. Le Père Fessard montre que ce Bien Commun a le grand intérêt d'être incarné et de se donner les moyens de sa réalisation. Cependant, si on limitait le Bien Commun au bien de la communauté, on arriverait très vite à des dérives qui risqueraient fort d'avoir des conséquences internationales, si l'on se place sur le plan politique, mais également à l'échelle de l'État lui-même. En effet, un bien défini uniquement par ce qui est propre à une communauté, ferait abstraction des valeurs qui sont beaucoup plus larges que la communauté politique en question.

Les trois termes de notre devise républicaine « liberté, égalité, fraternité », sont, par exemple, des éléments du Bien Commun français, mais nous ne pouvons nous les approprier et les limiter à notre seul espace politique. C'est là la deuxième dimension du Bien Commun définie par Gaston Fessard : l'ensemble des valeurs universelles faisant que nous sommes partenaires de la même humanité. Cette deuxième définition vient réguler, et parfois contester, le Bien Commun particulier propre à un groupe donné.

La troisième dimension théorisée par le père Fessard est, d'une certaine manière, l'étoile qui peut nous guider. Quand le Bien Commun particulier concret rejoint le Bien Commun universel abstrait, le philosophe parle du bien de la communion. Dans une nation, il est des heures où l'on communie ensemble dans un bien qui nous est propre et qui en même temps a valeur universelle. L'incendie de Notre Dame en est l'illustration. L'émotion a dépassé le Bien Commun des chrétiens et l'incendie a provoqué une conscience d'appartenance beaucoup plus large que celle des catholiques pratiquants. Le retentissement mondial donne à penser que Notre Dame constitue un bien de la communion en ce qu'elle symbolise, qui relève à la fois du bien de la communauté et de la communauté du bien.

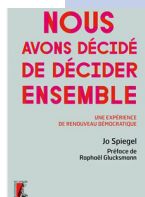
l'abstention alors qu'elle devrait avoir un débouché d'intelligence collective et de cheminement partagé», regrette Jo Spiegel. Prendre part au processus démocratique, œuvrer ensemble au bien commun permet

d'«éprouver» la décision. «C'est complètement antinomique par rapport aux candidats qui se présentent comme des magiciens. Cela permet de comprendre que la décision est toujours complexe, c'est toujours

une part de renoncement à quelque chose. Il faut arrêter de présenter la politique comme hors-sol : c'est la vie concrète des gens.» ■

A. D

bibliographie



Nous avons décidé de décider ensemble

Jo Spiegel, L'Atelier, 2020, 180 pages

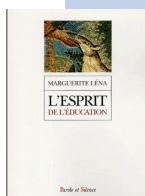
Dans cet ouvrage, Jo Spiegel rend compte de la fascinante expérimentation qu'il a menée à Kingersheim (Haut-Rhin), commune dont il a été maire pendant 30 ans. Véritable « fabrique de démocratie », Kingersheim est un modèle dont nombre de municipalités s'inspirent.



Et vous m'avez accueilli

Guy Aurenche avec les Amis de Saint-Merry Hors-les-Murs, Salvator, 2021, 128 pages, 18 euros

Un livre pour dépasser la polémique autour de Saint-Merry. Pour une vraie synodalité en Église. Pour redonner du souffle à la vie de l'Église, réfléchir sur la synodalité et le sens de l'accueil dans nos communautés.



L'esprit de l'éducation

Marguerite Léna, Paroles Et Silence, 2004, 15 euros

Tout le mystère chrétien nous rappelle que l'éducateur ne fait pas tout: il ne dispose ni des commencements ni du terme. Il agit dans l'intervalle. C'est à l'éducateur de guider l'enfant vers le pays inconnu qui sera le sien. L'éducation est au fond, d'une simplicité biblique: parole partagée, c'est-à-dire humanité partagée.

Témoignage Des jeunes dans le parcours

Suite à une préparation riche, nous avons eu l'occasion de participer au colloque « Vers une société apaisée ? ». Si ce débat s'inscrit au cœur d'une période électorale, ce fut pour nous, en tant qu'étudiantes de 18 ans, un apport intellectuel déterminant pour nos premières élections.

Ce questionnement s'appuie sur le rapport du CESE énumérant une diversité de fractures, tant géographiques et sociales, qu'économiques. Partant de ce postulat, l'idée d'une « culture du consensus » a été dégagée. Cette expérience, aussi confrontation d'une

diversité de visions, tant universitaires qu'associatives et étudiantes, était portée par Pax Christi. Elle nous a permis non seulement de dialoguer par l'exposition de notre point de vue mais aussi d'élargir nos perspectives.

Dans ce contexte, nous avons pu aborder la question environnementale, celle de la justice sociale, d'une Europe protectrice des droits ou encore du dynamisme démocratique. Nos idées, questionnements et préoccupations ont été entendus mais aussi écoutés.

Par ailleurs, de cet échange nous tirons une dualité de réponses : d'une part,

l'espoir d'une réconciliation par des dynamiques de dialogue et d'écoute, tant intergénérationnelles qu'intra ; d'autre part, notre volonté de comprendre ce monde et ses enjeux ainsi que participer à sa réconciliation, car force est de constater que le pacte social originel semble miné.

Aussi, nous remercions Pax Christi de nous avoir permis de mettre en application nos apprentissages théoriques sous forme pratique par le biais d'un débat.

Chiara Motard-En prépa au lycée Blomet



Préserver les communs

L'économie, un outil au service du Bien Commun ?

Santé, travail, climat : l'activité économique détermine la vie et la survie de nos sociétés capitalistes. Peut-on la mettre au service du bien commun ? C'était la réflexion au cœur du dernier webinaire du parcours de réflexion.

A lors que le précédent webinaire a permis d'apporter des réponses à la fois philosophiques et très pratiques à la manière de penser un engagement politique et citoyen au service du bien commun, le dernier webinaire du parcours de réflexion « de la sécurité vers la paix ? » propose d'interroger le lien entre économie et bien commun.

« L'économie est un acteur total qui influence l'ensemble du vivant ». Cette citation de Dominique Steiler, fondateur de la chaire Paix Economique et

“
Le bien
commun, bien
indivisible,
essentiel à
tous les êtres
et partagé
par une
communauté.

intervenant du dernier webinaire du parcours de réflexion, résume à elle seule l'impossibilité de contourner la question économique quand on cherche à penser le bien commun. On peut en effet mesurer chaque jour les conséquences des politiques économiques sur la prise en charge de notre santé, sur la réduction, ou non, des émissions polluantes participant au dérèglement climatique, sur l'organisation de nos conditions de travail. Au bien commun, les économistes préfèrent la notion de « communs ». Com-

ment s'en emparent-ils ? L'économie est-elle, ou peut-elle être, au service du bien commun ? Le système économique, tel qu'il existe, permet-il de tendre vers un bien commun universel ?

Pour nourrir notre réflexion, Pax Christi a choisi de confronter les points de vue d'Olivier de Boysson, économiste à la Société Générale, analyste de la dette des pays émergents, de Jacques Pelletan, maître de conférence à l'Université Paris 8 et enfin, de Dominique Steiler fondateur de la chaire Paix économique au sein de l'école de management de Grenoble.

« Les économistes envisagent le bien commun comme un bien indivisible, essentiel à tous les êtres et partagé



Jacques Pelletan
Economiste

Ingénieur et Docteur en sciences économiques

maître de conférences et chercheur associé à la Chaire Transitions Démographiques, Transitions Économiques au sein de la Fondation du Risque. Ses thèmes de recherche sont l'économie du crime, l'économie du risque et l'économie démographique.

par une communauté. Cela suppose de différencier, dans la sphère des biens, ce qui est privé de ce qui est commun, ce qui est partagé de ce qui ne l'est pas », énonce l'économiste Jacques Pelletan. Pour y parvenir, il est nécessaire dans un premier temps, de déterminer la communauté pertinente pour assurer à ses membres ce bien commun de manière à la fois équitable et juste. « Si l'on prend l'exemple de la sécurité, on a tout un continuum de choses qui peuvent être mises en commun, et de choses qui sont privatisables. Il y a des sociétés privées de gardiennage, une police nationale, et à une échelle supranationale, on trouve Frontex. Il existe aussi des conceptions intermédiaires entre le privatisé et le public à travers, notamment, les polices municipales qui tiennent plus de ce que les économistes appellent un bien de club, c'est-à-dire une communauté qui se réunit pour assurer un bien ou un service au sein de cette communauté », poursuit-il.

Théorisée par l'écologue Garrett Hardin, « la tragédie des communs », rend compte de la difficile gestion de ces biens communs. « Hardin décrit une tendance humaine assez naturelle à la fois à ne pas s'investir dans

la production ni à la protection du bien commun et une tendance aussi à s'accaparer les ressources de ce bien commun », explique Jacques Pelletan avant de citer les travaux de la prix Nobel d'économie Elinor Ostrom qui a tenté de dépasser cette idée. Elle a formulé l'hypothèse selon laquelle l'organisation collective à l'échelle de communautés peut aider à la préservation du bien commun. « Les économistes s'interrogent à la fois sur la manière de construire des communautés et sur la construction d'incitations pour que ces biens communs puissent être préservés », précise le maître de conférence.

La finance et la pensée sociale de l'Église

Économiste en charge de la dette des pays émergents à la Société Générale, Olivier de Boysson a réfléchi à la manière de concilier la finance et la pensée sociale de l'Église, dont les fondements sont les droits humains, la justice sociale et la solidarité. « Quand on essaie de marier la finance avec la question des biens communs, c'est assez redoutable », annonce-t-il. La finance a, selon lui, trois tendances : « sacraliser les contrats », et parmi eux les brevets pharmaceutiques en période de

lutte contre la pandémie, « écraser le temps » par le jeu des anticipations des taux d'actualisation, et enfin « redécouper les communautés » via la segmentation des processus de productions et le jeu des fusions-acquisitions. « Or, le bien commun d'une communauté a besoin d'une stabilité de la communauté et d'une stabilité dans le temps : là, il y a un nœud de tension », note-t-il. La question de la solidarité entre pays riches et pays pauvres est à mettre en lien, selon lui, avec cette réflexion. « Elle peut être laissée à l'initiative personnelle : c'est le jeu des dons des fondations, mais il y a aussi des tentatives de régulation ; le FMI a été créé pour éviter que les crises ne soient trop graves ». Cet ordre des choses se trouve profondément questionné par la Chine, la Russie et certains pays émergents ; ce qui induit une phase de « refragmentation ». « Sur la question du surendettement des pays pauvres, cela complique le paysage car la réglementation se heurte à cette fragmentation. Reste le jeu de l'histoire : les problèmes produisent des crises qui elles-mêmes rebattent les cartes. », conclut-il.

Au sein de l'école de management de Grenoble, Dominique Steiler travaille à sortir d'une logique de guerre économique pour entrer dans celle de paix économique. D'après lui, penser le bien commun implique de « se dépouiller le plus possible de notre propre cadre et de nos propres référentiels [...] afin de poser la question de ce qui devient commun, quand le commun n'est pas ce que je détermine moi mais ce que détermine l'autre. La question de la paix est celle du rapprochement avec l'autre ». Cela soulève une autre difficulté car « l'autre prend souvent la figure non pas d'une altérité positive mais celle d'une menace. », note Jacques Pelletan. Dans ses travaux, l'économiste a constaté un regain de violence, même relatif, et de pauvreté entraînant un mouvement de crispation alors que « les sécurisations d'existences semblaient sur une pente croissante ». Cette nouvelle forme de défiance provoque une attente de sécurité plus grande, notamment dans les sociétés occidentales. La peur de l'insécurité matérielle et du



Dominique Steiler
Professeur, Docteur en management

Fondateur de la chaire «paix économique» à l'école de Management de Grenoble

Docteur en management et psychologie, il est aussi ancien pilote de chasse pour la Marine Nationale.

changement climatique joue sur « la manière d'entrer en lien avec l'autre, cela a pris la forme d'une peur du futur mais aussi d'une peur de l'autre ».

L'impact de la crise climatique

L'émergence des questions climatiques pèse aussi sur le monde de la finance. « Il s'agit d'une révolution copernicienne qui met en cause la manière dont nous avons pu regarder les ressources comme des objets ; quand on regarde les ressources comme des objets on peut être aussi tenté de regarder le capital humain comme un objet. C'est à mon avis remis en question mais ce n'est pas parce que les outils et les mentalités changent tout de suite qu'on a des solutions nouvelles », souligne Olivier de Boysson. Dans cette période de crispation, il voit en « la finance un outil de confiance à préserver. Quand il n'y a plus de confiance, il y a une crise financière aiguë. Il faut réfléchir à toutes ces formes de liens qui sont décrits par l'économie mais qui sont bien plus profonds que l'économie. Des liens qui résistent malgré les crises ».

Le rôle des instruments de marché, considérés dans la pensée économique occidentale comme des instruments pour faire des liens entre les agents décentralisés et comme un outil pour coordonner le comportement d'agents, est remis en cause. « A la fois le problème du climat et les progrès en matière de digitalisation font naître une forme d'alternative à ce qui pouvait être une confiance ins-

titutionnelle basée sur des personnes, par une tentative de tout centraliser dans des machines qui sauraient mieux répondre à un certain nombre de problèmes que des États défail-

à repenser la relation économique non plus dans une logique d'exploitation mais de soin. « L'économie en elle-même n'est pas morale ou immorale. L'économie étymologique-



Olivier de Boysson
Economiste

Analyste des pays émergents

Economiste à la Société Générale, Olivier de Boysson y est Directeur adjoint des Etudes Economiques au Département des Risques, direction chargée des projections macroéconomiques et de l'analyse des risques macro financiers.

lants. C'est une utopie et c'est un enjeu pour nous de valoriser toutes les relations au-delà de leur objectivation par les données », alerte l'économiste.

La « révolution copernicienne » envisagée par Olivier de Boysson comme remettant en cause la manière de considérer les ressources et les hommes comme des objets, est un des axes de travail de Dominique Steiler au sein de la chaire Paix Économique. Cela pose, d'après lui, la « question du sensible ». « Comment bascule-t-on d'une économie de marché, dont l'une des stratégies majeures est une forme d'insensibilité puisque si je n'ai aucun accès sensible à la nature ou à l'autre, alors je peux l'exploiter et le détruire comme je veux, à une économie de société dans laquelle le sensible va être présent ». Dominique Steiler invite

ment, c'est l'administration du foyer. Et c'est aux membres du foyer de décider ce qu'ils veulent en faire et de mettre en œuvre des leviers pour remplir leurs objectifs. ».

Déterminer sa politique économique

« L'économie propose de trouver des moyens pour répondre à des objectifs qui ne sont pas fixés par elle-même mais par l'Etat », nuance Jacques Pelletan. Il revient donc à l'État, sous le contrôle des citoyens, de déterminer sa politique économique. A ce titre, l'inquiétude climatique pourrait être un moyen de refaire communauté autour d'un objectif commun et permettre de nouvelles orientations économiques. « Il me semble que, dans la pratique, cette inquiétude climatique a accouché de conflits et de nouvelles fragmentations plutôt



que d'épopées collectives ». Le chercheur donne l'exemple de l'élection de Bolsonaro au Brésil et sa politique de déforestation, et la crise des gilets jaunes provoquée par une augmentation du prix des carburants polluants. Pour faciliter la gestion des biens communs, Elinor Ostrom propose de s'appuyer, non pas sur un État centralisé ou sur le marché, mais sur des communautés. « *La prix nobel d'économie montre que ce qui est clé, c'est de discerner des communautés pertinentes humainement et géographiquement liées à un monde physique. Si on parle d'un fleuve, cela peut être la communauté du bassin de ce fleuve* ». Au sein de ces communautés, des règles sont édictées afin de favoriser la confiance et la

réciprocité, et des sanctions peuvent être prises.

Du point de vue d'Olivier de Boysson, la difficulté tient de ce que la transition écologique s'adresse à la fois aux scientifiques, au monde de la finance, aux États qui n'ont plus de capacités d'anticipation sur ces questions, mais aussi à chacun de nous. « *Il faut un bouleversement du regard, on ne peut pas provoquer le changement simplement en imposant des règles* », estime-t-il. Il constate également qu'il est plus difficile de faire « *surgir des communs dans une société plus nomade et plus digitalisée. S'ils ne surgissent pas spontanément, ce n'est pas uniquement par idéologie du profit mais parce qu'il est difficile se mettre d'accord* ».

Des biens communs à l'abri du marché ?

Mais si l'on raisonne en termes de préservation des biens communs, n'y a-t-il pas des ressources devant être placées à l'abri du marché ? « *Tout ce qui peut assurer la sécurité et la paix doit être à l'abri des marchés* », considère Jacques Pelletan, qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'eau, de l'oxygène... « *Aller de la sécurité à la paix c'est aller de quelque chose de très marchand à quelque chose qui l'est beaucoup moins* ». Au-delà de la préservation des ressources vitales communes, « *l'épanouissement collectif au sein d'une société réside dans la manière dont on prend soin des plus faibles et de ceux qui ne sont pas dits productifs* », poursuit

Pour aller plus loin

Pourquoi la question de la paix doit-elle prendre en compte l'économie ? par Dominique Steiler

Depuis trop longtemps maintenant, nous savons que les crises à répétition que nous vivons, qu'elles soient économiques, financières, sociales, climatiques ou plus récemment la guerre, sont sous-tendues par les effets délétères de l'hyper-financiarisation, l'hyperconsommation et la globalisation. L'économie est devenue un acteur total, c'est-à-dire la composante majeure influençant l'ensemble de notre vie personnelle et sociale - éducation, politique, écologie, sport, arts, etc.

Cela fait plus de dix ans que des dirigeants et des chercheurs ont décidé de ne plus accepter l'idée que nous n'étions pas capables de faire autrement que de contribuer à la guerre économique et que malheureusement certains resteraient au bord du chemin.

Si l'entreprise veut retrouver du sens, c'est en redéfinissant son but réel. Celui-ci ne peut plus être de faire du profit comme une fin en soi. Le profit, finalement première contrainte pour la pérennité de l'entreprise, doit servir à assurer son but qui est, par les biens, les services, les richesses et les opportunités de travail qu'elle apporte, de s'inscrire pleinement comme un acteur de la cité, de renforcer le tissu social et de contribuer au bien commun.

Il ne s'agit donc pas de critiquer l'entreprise, mais de travailler avec elle pour comprendre comment, plutôt que de n'offrir aucun horizon autre qu'une guerre économique sans fin et de faire des employés les mercenaires malgré eux d'une recherche de profit à outrance, elle peut au contraire envisager sa contribution à la paix et, par cela, redonner espoir à tout employé de contribuer au bien de tous les êtres, eux compris.

Tous les deux ans, la chaire *Paix Economique* à l'Ecole de Management de Grenoble propose aux organisations de candidater aux Trophées de la paix économique pour faire reconnaître leur engagement au service du bien commun.

Ces trophées portent une dynamique totalement innovante. Ce ne sont plus des projets terminés qui sont valorisés, mais bien ceux en devenir, qui seront à mettre en œuvre dans les mois ou années suivantes. Ainsi, ce n'est plus la finalité et le but qui sont récompensés, mais bien le cheminement, les trébuchements, les efforts, l'enthousiasme, les réussites et la dynamique collective.

Les organisations dont les projets seront récompensés seront invitées, sans obligation, lors de tables rondes ou de conférences, à venir témoigner et présenter leur réalisation. Par ce processus, il ne sera plus question de prouver que les actions ont été parfaitement menées, mais bien d'autoriser, en lien avec la réalité, la présentation des difficultés, des doutes ou autres erreurs et la manière dont l'intelligence les a surmontés. La célébration portera ainsi plus sur la dynamique qui permet de faire œuvre commune que sur une finalisation qui, trop souvent, occulte la réalité des choses.

l'économiste. Après l'interpellation d'un internaute demandant si « l'économie » s'est couché devant le politique, l'économiste appelle à ne pas oublier que ce qu'on désigne par « l'économie », ce sont des gens. « *C'est plus précisément une partie de la population, qui considère qu'il est bon d'enregistrer les profits et d'accumuler une part croissante de bien économique et financier* ».

Les orientations économiques sont le résultat de rapports de forces et, plutôt que de désigner l'économie comme responsable des maux de notre époque, Jacques Pelletan parle de « *l'incapacité d'un débat démocratique qui aboutit à ce que la majorité se couche devant une minorité avec des choix qui peuvent être extrêmement durs pour les plus faibles* ». A l'inverse, Olivier de Boysson voit dans l'omnipotence de l'économie, « *moins une volonté perverse d'un petit nombre de décideurs, qu'une incapacité à dominer des instruments de régulation sociale* ». Il avance l'idée que personne n'est maître de la gestion des marchés financiers : « *les maîtres des grandes entreprises sont les esclaves des cours de bourses qui échappent à leur puissance et s'ils imposent une pression sur leur groupe pour dégager du profit, c'est bien-sûr pour se préserver eux-mêmes, mais c'est sans être les maîtres de ces mouve-*

ments sur le prix. Au fond, on a perdu la maîtrise des marchés financiers qui sont un outil qui déforme la réalité. »

Éduquer à la paix économique

Dominique Steiler pointe au contraire des « dysfonctionnements de comportements » dans les entreprises.

L'enseignant prend en exemple le chiffre d'affaires du CAC 40 en 2020 : 140 milliards dont 70 ont été versés en dividendes. « *Ces dirigeants ont été éduqués, formés quelque part. Qu'est-ce qu'on a induit chez eux pour qu'ils semblent ne plus se rendre compte qu'ils ont d'autres choix ?* ». Ainsi, considère-t-il l'éducation, la formation comme un outil essentiel à la construction du bien commun. La chaire Paix Economique qu'il a fondée, travaille à changer la formation des leaders et des managers pour sortir d'une logique « d'hyper-compétition », à sortir du modèle vers lequel tend l'université qui serait de former « des agents de production ». « *Mais à quoi ça sert de transformer l'enseignement supérieur si l'ensei-*

gnement primaire et secondaire véhicule les mêmes modèles ? », s'interroge l'enseignant.

A la place du système éducatif actuel favorisant, selon lui, la compétition et le classement avec l'employabilité comme intention première, Dominique Steiler souhaite voir émerger un système où s'épanouissent les enfants afin qu'ils puissent devenir des

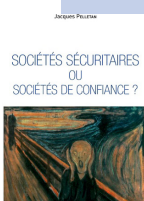
adultes responsables, trouver de la joie dans ce qu'ils ont à faire et être contributeurs du bien commun. Tous les acteurs de la chaire économique, qu'ils soient professeurs, entrepreneurs, financiers ou qu'ils travaillent aux ressources humaines, ne veulent pas uniquement transmettre des « connaissances » mais aussi des principes d'éducation, des comportements afin d'introduire l'idée d'un vivre-ensemble ou d'un comportement différent. « *Derrière,*

on trouve la question du sens : on est dans une culture qui se pose la question du sens à l'échelle individuelle », pourtant, selon lui, c'est bien dans la relation que le sens est à trouver. ■

A. D

“
Les maîtres
des grandes
entreprises
sont les
esclaves des
cours de
bourses qui
échappent à
leur puissance.

bibliographie



Sociétés sécuritaires ou sociétés de confiance ?

Jacques Pelletan, L'Harmattan, 2017, 192 pages, 20 euros

Le rapport au risque s'est profondément modifié récemment, le monde est devenu plus incertain : violence, terrorisme, insécurité économique... Est-il possible dans un monde occidental, régi par la crainte et le conservatisme, de restaurer la confiance face aux risques futurs ?



Osons la paix économique

Dominique Steiler, Deboeck, 2017, 352 pages, 24 euros

Pour un monde du travail au service de l'épanouissement humain et social, *Osons la paix économique* propose des réflexions et des pistes inédites concrètes sur les options que nous avons de faire de l'économie et du travail, l'un des plus beaux moyens d'épanouissement et de bonheur des personnes et de la société.



Photo : pascal-bernardon

L'entreprise dans la société

Le monde entrepreneurial en quête du bien commun

De la PME à la multinationale, les entreprises sont un acteur majeur de l'organisation de notre société. Toutes peuvent être des laboratoires du bien commun, c'est le sens des témoignages livrés par les intervenants à la première table ronde du colloque « Vers une société apaisée? », le 26 mars.

Dans le troisième webinar du parcours de réflexion, Guy Aurenche vantait les mérites de l'expérience pour approcher l'idée d'un bien commun. Ainsi, interroger la relation entre entreprise et bien commun, demande de dépasser la théorie pour s'intéresser aux tentatives déjà existantes. « *Le propre de l'entrepreneur, c'est de passer à l'action* », livre Pierre Guillet, un des intervenants de la table ronde. PDG du groupe Hésion, président des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC), il travaille à orienter la vie entrepreneuriale vers le bien de la communauté. Penser le lien entre entreprises et bien commun, c'est aussi interroger ce qui pourrait encore évoluer, ainsi que les formations favorisant cette évolution.



Pierre Guillet
Entrepreneur

Président des EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens)

Après des études de finance et des postes dans différentes sociétés, Pierre Guillet se lance dans l'entrepreneuriat. Il est très engagé dans le tissu économique local, la vie associative ou encore dans l'Église et le scoutisme.

Autour de Pierre Guillet, Pax Christi a réuni Dominique Steiler, fondateur de la chaire Paix Économique à l'école de Management de Grenoble, et Maurice Thevenet, directeur de la chaire ESSEC-ICP Entreprises et bien commun. A leur côté, quatre étudiants en classe préparatoire au

lycée Blomet sont venus livrer les attentes de la jeune génération quant au monde entrepreneurial.

« *Pour pouvoir travailler dans un univers de paix, il faut déjà être en paix soi-même. Pour ce faire, mon idée c'est qu'il faut être aligné, être soi tant*

dans sa vie personnelle, professionnelle que spirituelle. Si on n'est pas aligné, on aura du mal à embarquer les autres autour de nous », soutient Pierre Guillet. Car c'est là le défi de

vers la paix, vers le bien commun, d'abord comme un parcours intérieur. Fondateur de la chaire Paix Économique à l'école de Management de Grenoble, il livre l'itinéraire qui l'a

et que, dans nos réussites nous ne sommes pas comparables. Par contre, notre vrai point de similarité sont nos fragilités ». Le projet de la Chaire économique naît, au milieu des années 2000, de la remarque que lui a faite un jour un dirigeant d'entreprise : « si on continue à faire des affaires telles qu'on fait des affaires on va se détruire les uns les autres ». Dominique en tire la réflexion suivante : « Si les problèmes climatiques, les problèmes sociaux, la souffrance au travail, les problèmes entre les nations, sont liés à l'hyper-consommation, l'hyper-financiarisation, la globalisation; alors, la solution n'est pas d'attaquer l'économie mais de se dire que l'économie doit pouvoir se transformer car son objet central doit être de se mettre au service du bien commun ». Ce principe guide la création de la chaire qui s'organise autour de trois axes de recherche.

« L'axe de l'intime, de la paix intérieure » qui rejoint la réflexion de Pierre Guillet sur « l'alignement ». « On s'est beaucoup basé sur le discernement pour sa capacité à s'adapter finement aux situations. Comment, en tant que dirigeant, je crée un espace suffisamment sûr, pour que mes collaborateurs se sentent autorisés à être en désaccord », précise l'enseignant. Le deuxième axe porte sur « la dimension collective, la paix relationnelle »,

et interroge le modèle managérial. Le dernier axe porte sur la paix avec les parties prenantes. « C'est sans doute le plus complexe. La question



Maurice Thevenet
Universitaire

Président de la chaire entreprise et bien commun

Professeur agrégé et docteur en Sciences de gestion, cet expert du management enseigne aussi à l'Essec et au Cnam Paris. Il intervient également en tant que conseiller auprès de nombreuses entreprises, dans l'Eglise et le scoutisme.

l'entrepreneur : faire équipe. Les leviers économiques ou matériels sont souvent pensés comme les clés de la réussite d'une activité, mais le PDG d'Hésion considère, pour sa part, que « le seul et vrai levier, c'est l'humain, dans tous les secteurs d'activités ». Cela ne fait pas l'économie des difficultés et des défis que chaque entreprise est amenée à rencontrer, « mais la cohésion qu'on a pu mettre en œuvre au sein de l'entreprise permettra de les relever ». La principale ressource, le fondement de cet « alignement », les EDC, qu'il préside, le puise dans la Pensée Sociale de l'Église (PSE). Le mouvement travaille à faire connaître à chacun de ses membres les six piliers de la PSE que sont la dignité, le bien commun, la subsidiarité, la participation, la destination universelle des biens et enfin la solidarité. Ces principes orientent concrètement l'action des entrepreneurs chrétiens. « Être entrepreneur, c'est s'adapter aux circonstances pour créer cette action vers le bien commun », témoigne Pierre Guillet. Interpellé par la détresse des jeunes dont les études et la recherche de stage ont été largement compliquées par la pandémie, le chef d'entreprise a, par exemple, décidé de tripler le nombre de stagiaires recrutés au sein son entreprise. « C'est concret, cela répond à une actualité », constate-t-il.

Former les entrepreneurs au bien commun

Tout comme Pierre Guillet, Dominique Steiler considère le chemin

conduit jusque-là. Et le maître mot de ce parcours est « entre ». Moqué et stigmatisé car originaire de Moselle germanophone, il grandit « entre » deux pays, la France et l'Allemagne, puis il fait un travail de recherche sur le handicap lors duquel il rencontre un athlète paralympique qui l'invite à réfléchir à l'espace « entre » force et fragilité. Partant de là, il veut éprouver cette force et cette fragilité et s'engage comme pilote de chasse dans la Marine Nationale pendant sept ans, et finit par intégrer une école de management. De ce chemin, il acquiert la conviction que « l'une des difficultés de notre culture, y compris professionnelle, c'est qu'elle regarde avant tout nos réussites, qu'elle finit par nous comparer par nos réussites

“
L'économie
doit pouvoir
se transformer
car son objet
central doit
être de se
mettre au
service du bien
commun



Dominique Steiler
Professeur, Docteur en management

Fondateur de la chaire «paix économique» à l'école de Management de Grenoble

Docteur en management et psychologie, il est aussi ancien pilote de chasse pour la Marine Nationale.

que l'on pose est : si le but de l'entreprise n'était pas tant de créer du profit comme une fin en soi, mais de contribuer pleinement à l'épanouissement de l'ensemble des parties prenantes? » Cet axe a abouti à déterminer un cadre éthique ayant pour premier principe le respect de la vie sous toutes ses formes; et pour deuxième : le respect de la dignité humaine, la réduction de la pauvreté et des inégalités et l'épanouissement des personnes. Le troisième principe, qui sert de socle à la chaire, fixe pour but à l'entreprise « de s'inscrire dans la cité, de tisser le lien social et de contribuer au bien commun ».

Valoriser l'existant

Maurice Thevenet s'est lancé, lui aussi, dans une aventure pédagogique en concevant la chaire *Entreprises et Bien Commun*, partenariat entre l'ESSEC et l'Institut Catholique de Paris. « A l'origine de cette chaire, il y avait une conviction forte que les entreprises contribuent au bien commun; il y avait la reconnaissance de tout ce qui se fait dans cette société humaine bien particulière qui est l'entreprise ». Selon l'enseignant, l'entreprise est le lieu privilégié de l'apprentissage du vivre-ensemble. « Quels sont les lieux dans notre société où l'on apprend à vivre avec des gens que l'on n'a pas choisis, avec des gens que l'on n'aime pas forcément, avec des gens avec lesquels on ne passerait pas un week-end ? Il n'y en a pas tant que ça », constate-t-il. Parce qu'elle permet ce vivre-ensemble, l'entreprise contribue donc de fait, selon Maurice Thevenet au bien commun. La deuxième conviction ayant prévalu à la création de la chaire est la nécessité de sortir d'une vision de l'entreprise comme étant un monde à part. « Cette manière d'aborder les choses ne peut plus fonctionner, on le voit notamment sur les questions environnementales, on ne peut plus raisonner comme ça ». Enfin, la troisième conviction au principe de cette chaire, est qu'il y a

beaucoup à apprendre dans le domaine du bien commun, et sur l'approche de l'entreprise, notamment dans l'appréhension de sa diversité.

Les exigences de la jeune génération

Parler de l'entreprise et du bien commun, c'est forcément parler d'avenir. Le dernier rapport du GIEC nous rappelle que le temps nous est compté pour mettre en place une véritable transition écologique, et si les en-

treprises n'y prennent pas, ou trop peu, leur part, l'issue sera nécessairement funeste. Depuis plusieurs années, les mobilisations des jeunes générations se multiplient pour rappeler à leurs aînés leurs responsabilités et les enjoindre de faire mieux et plus vite pour préserver le bien commun qu'est l'environnement. C'est pour faire résonner la parole des jeunes que la commission éducation à la paix de Pax Christi a proposé à quatre étudiants en classe préparatoire du Lycée

Blomet de participer aux échanges. Joséphine de Butler, Agathe Léa, Quentin Legoff et Julien Bami sont donc venus porter la parole de leur génération en exprimant leurs attentes quant à l'investissement des entreprises au service du bien commun. « Nous, en tant que jeunes, on voit l'entreprise non pas comme une structure commerciale vouée uniquement au profit mais comme un outil qui doit permettre de répondre

à des enjeux économiques, sociaux et surtout écologiques, qui sont les trois piliers du développement durable », précisent-ils d'emblée. Regrettant l'usage de l'expression « engagement post-it » pour parler de l'investissement des jeunes, ils appellent de leurs vœux une moralisation de la vie économique, interrogeant notamment la destination des dividendes versés par les multinationales à leurs actionnaires.

Les étudiants expriment également la volonté d'une plus grande écoute des salariés, avant tout des plus jeunes, au sein des entreprises et un engagement en faveur de l'environnement qui dépasse le simple « greenwashing ». « Il nous semble primordial que les entreprises soient au cœur de la révolution écologique et qu'elles n'attendent pas que l'État les y contraignent [...], elles doivent faire coexister leurs intérêts propres avec l'intérêt général », poursuivent-ils, rappelant l'existence, 50 ans avant le dernier rapport du GIEC, du rapport Meadows, « la première alerte sur l'impact environnemental néfaste de nos activités humaines et notamment économiques ». Les quatre étudiants appellent les entreprises à des actions concrètes et mesurables, à commencer par la neutralité carbone, et à la mise en place d'un « management environnemental ».

Au-delà de la préoccupation écologique, les jeunes attendent de l'entreprise qu'elle soit « un vecteur du bien commun ». Constatant que le travail est majoritairement vu « comme une contrainte, une source de stress » alors qu'il devrait aussi participer au bien-être, ils souhaitent que « l'entreprise soit le théâtre de notre évolution sociale et économique, permette de

“ Les mobilisations des jeunes générations se multiplient pour rappeler à leurs aînés leurs responsabilités ”



réaliser les objectifs structurels nécessaires à notre vivre-ensemble en favorisant tout d'abord l'égalité entre hommes et femmes ». Notant la capacité de l'entreprise à être un lieu de formation et d'apprentissage du vivre-ensemble, ils attendent une meilleure prise en compte des besoins des salariés d'évoluer dans un cadre de travail favorisant leur bien-être et encourageant, par là même, leur envie de se mettre au service de l'intérêt de l'entreprise.

S'adapter ou mourir

De toutes ces attentes portées par les jeunes, Pierre Guillet retient « *le bon sens, la clairvoyance, et le pragmatisme* ». « *Notre avenir dans les entreprises : ce sont les jeunes. Si on ne les écoute pas, on ne va pas les attirer. Or, la pérennité de l'entreprise, c'est le renouvellement des ressources humaines et le brassage des générations* », assure l'entrepreneur. Il note la place importante que prennent déjà les PME dans les évolutions souhaitées par les étudiants et notamment leur volonté d'écoute. « *Une entreprise doit mettre sur la table ses décisions et les remettre entre les mains du collectif. Tout le monde ne peut pas décider, mais il faut que tout le monde puisse s'exprimer* ». Au sein de son groupe, il a par exemple été décidé de lancer une enquête de satisfaction, non pas auprès des clients, mais auprès des salariés. Cette gouvernance partagée se fonde également sur un des piliers de la PSE : la subsidiarité. « *On doit faire redescendre le pouvoir aux plus petits niveaux pour faire émerger les talents. On découvre alors des potentiels incroyables* ». Sur la question environnementale, les entreprises sont tenues de progresser. « *Si on ne le fait pas, on va se faire rattraper par la patrouille, que soit l'Etat, les jeunes qui ne veulent plus rentrer chez nous, ou la société via les réseaux sociaux. Si l'entreprise veut continuer d'exister, il faut qu'elle dégage une valeur ajoutée, pour pouvoir, après, faire de la recherche et faire évoluer ses produits. Si elle ne prend pas en considération les préoccupations du monde, elle est hors sol et finit par être coupée de sens et donc d'avenir* », assure le chef d'entreprise.

En réponse aux étudiants, Dominique Steiler insiste sur les travaux

engagés par la chaire Paix Economique en termes de « *finance responsable, de responsabilité sociale des entreprises, de territoires de paix économique, ou encore d'achats pacifiés* ». L'enseignant entend cette volonté des jeunes d'être plus écoutés, il y voit un enjeu éducatif majeur devant permettre, non pas d'opposer les générations, mais de dialoguer en s'inscrivant dans une continuité. « *Que ce soit au même moment ou à des temps différents, on a contribué chacun à sa manière, dans le contexte où l'on se trouvait, comme on a pu, et il s'agit désormais d'intégrer les jeunes dans ce courant-là, mais surtout pas en nous opposant* ».

Profit et bien commun

Parmi les attentes exposées par les étudiants se trouve celle d'envisager l'entreprise comme étant non pas au service de son seul profit mais du bien commun. « *Cette question du profit est compliquée* », observe Maurice Thevenet. « *Que le profit soit un objectif ou pas, c'est très variable en fonction des entreprises et des acteurs au sein des entreprises, mais une chose est sûre : c'est une contrainte. Qu'est-ce qui se passe si on ne fait pas de profit ?* ». L'économiste souligne, qu'en général, la valeur produite par le travail permet de financer des besoins sociaux croissants. « *La question de la productivité n'est pas derrière nous mais devant nous et cela a une conséquence au niveau de nos entreprises* », prévient-il. Maurice Thevenet cite un ouvrage intitulé *Humanocratie* paru en juin 2021 en France, écrit par Gary Hamel, un des inspirateurs de la vision technocratique de l'organisation de l'entreprise. « *Face aux enjeux auxquels sont confrontées les entreprises (transition de toutes les formes, enjeux technologiques, enjeux sociétaux), il dit que ce n'est pas en mettant plus de « process » que l'on va y arriver, mais en modifiant la manière dont nous coopérons, dont nous travaillons ensemble. Cette coopération on ne va pas la faire parce que des gens au sommet l'auront demandé, mais parce que des gens seront suffisamment engagés à développer leur autonomie pour coopérer de manière efficace. Ce qui est intéressant, c'est que ce soit Gary Hamel qui l'écrive, que ce soit l'un de*

Un atelier en prison, par Pierre Guillet

Le groupe Hésion a créé un atelier au sein de la maison centrale de Poissy dans lequel il emploie des détenus.

« *Le projet est né de notre volonté de nous impliquer dans le territoire en se disant : est-ce qu'il n'y a pas des parties manquantes, des gens auxquels personne ne s'intéresse ? [...] Un voisin m'a parlé de l'atelier qu'il avait créé dans cette prison et j'ai trouvé cela génial. Il m'a fait visiter et je me suis dit : « on y va ! ». C'est là que les choses se sont compliquées. Les salariés étaient les premiers opposés au projet. Il a fallu neuf mois et des interventions de la directrice de la prison pour faire émerger toutes les questions et y répondre. Moi le premier, je n'étais jamais allé dans une prison de ma vie, mes collaborateurs non plus. Au départ, on a réussi à embarquer cinq personnes et, il y a six mois, on était 25. Le rôle de l'entreprise est aussi de bousculer un peu les gens, de les faire s'ouvrir au monde : c'est contributeur de sens »*

ceux qui sont les inspirateurs de la vision technocratique de l'entreprise ».

L'idée de cette coopération pose, d'après Maurice Thevenet, la question de l'attitude de chacun vis-à-vis du travail, de la valeur du travail, et de l'engagement. Et l'éducation est centrale. « *Ce que peut faire l'entreprise, c'est remplir les conditions nécessaires à l'engagement, mais l'attitude que l'on développe vis-à-vis de son travail est le résultat d'un processus d'apprentissage* ». ■

A.D



Photo : pascal-bernardon

Construire ensemble

Comment réconcilier la société française ?

Inspiré par le CESE pour œuvrer à la réconciliation des français, Pax Christi a souhaité se mettre à son écoute et entrer dans une même démarche de dialogue et de réflexion participative.

Trois regards différents mais complémentaires apportent des perspectives sur la manière de réconcilier la société française. Ci-dessous la substance de leurs interventions.

Michel Chassang a présidé la commission temporaire « Fractures et transitions : réconcilier la France ». A la suite de la crise de gilets jaunes, cette commission a élaboré début 2019, dans une démarche participative et citoyenne, un rapport proposant 20 préconisations sur que faire et comment faire pour réconcilier les français.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Il conseille le gouvernement et le Parlement dans l'élaboration et l'évaluation des

politiques publiques. C'est la seule institution strictement paritaire regroupant 175 femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats et organisations patronales. C'est une instance qui travaille sur le moyen et le long terme et qui fonde son travail sur l'écoute et le dialogue à la recherche d'un consensus exigeant. La culture du consensus est essen-

tielle : comment arriver à faire en sorte que des personnalités d'origine très diverses acceptent d'échanger, sans oublier leurs divergences, leurs institutions d'origine, pour faire un pas l'un vers l'autre et co-construire ? On ne co-construit que si l'on arrive à produire du consensus. Venant d'un milieu syndical qui est en rapport de force permanent, j'ai été surpris et intéressé par cette recherche de consensus.



Michel Chassang
Médecin généraliste

Vice président du CESE (conseil économique, social et environnemental)

C'est à travers la réalité professionnelle, syndicaliste du monde médical, qu'il a rejoint le CESE. Il a présidé la commission temporaire « Fractures et transitions : réconcilier la France »

**Affonso Zardi**

Ancien haut fonctionnaire européen

Délégué Général de Pax Christi France

il a fait son parcours professionnel au Conseil de l'Europe comme responsable de la gouvernance et des institutions démocratiques. Il participe au réseau « Ensemble pour l'Europe » et est un spécialiste de la réconciliation franco-allemande.

Le CESE est à l'origine de beaucoup de lois et de transformations de la société française, en particulier l'appel du père Joseph Wresinski d'ATD Quart Monde qui a donné naissance au RSA. On est assez fier de ça, on a continué à cette avancée-là.

Une commission pour réconcilier la France

Fin 2018, en plein mouvement des gilets jaunes, une pétition sur le prix des carburants avait recueilli plus d'un million de signatures. Tout un mouvement s'était mis en œuvre et nous avons voulu bénéficier de cette dynamique. Nous avons créé au sein du CESE une commission temporaire pour traiter de ce sujet : « fractures et transitions : réconcilier la France ». C'est une démarche expérimentale et novatrice de travail en commun entre l'assemblée de la société civile organisée qu'est le CESE et un groupe citoyen de 28 personnes tirées au sort. Nous avons également créé une plateforme de consultation, chacun pouvant déposer sa proposition. Nous avons reçu 34000 propositions et développé des échanges uniques en leur genre.

La commission temporaire s'est mise en place début 2019 et, durant quatre mois, chaque fois que nous avons mis en place un dispositif de travail et de consultation, nous avons prévu un dispositif d'évaluation et appelions un regard extérieur. Nous n'étions pas sûrs que cela marcherait mais au fil du temps les résultats ont été positifs : des personnes avec des pensées diamétralement opposées sont arrivées à un consensus pour produire et faire des propositions selon quatre axes :

1/ Comment résorber les fractures de notre pays ?

2/ Comment accompagner la transi-

tion écologique ?

3/ Comment améliorer le pouvoir d'achat et garantir plus de justice fiscale ?

4/ Comment permettre la participation des citoyens à l'élaboration des décisions publiques ?

Des failles profondes dans la société française

Nous avons commencé par faire un état des lieux et déterminer ce qui caractérise la société française. Il y a des lignes de faille profondes, entre les riches et les pauvres, entre les inclus et les exclus, entre les décideurs et les autres, entre les grandes métropoles et les zones rurales. Il y a des transitions qui s'expriment et qui sont de véritables défis : une transition démographique, une transition économique, une transition numérique, une transition sociale... Il y a une crise de la démocratie représentative, qui

**Dominique Potier**

Député de Meurthe-et-Moselle

Un des pionniers des transitions économiques et écologiques

Ancien agriculteur, créateur d'une ferme coopérative. Il a été maire, président de communautés de communes. Il se présente pour un dernier mandat aux élections législatives de juin 2022.

est décriée, remise en cause.

Nous en avons déduit que nous étions dans un monde entièrement nouveau et qu'il exigeait de nous des changements de fond.

Nos propositions s'articulent autour de deux grands chapitres, que faire ? et comment faire ?

Que faire

Grâce à l'action publique qui crée des richesses, nous préconisons que ces

richesses soient mieux partagées dans plusieurs secteurs prioritaires : dans l'éducation, dans un plan de soutien à l'industrie, dans le partage des richesses et le pouvoir d'achat (la transparence des rémunérations, refondation de la fiscalité...), dans la définition des politiques publiques de développement durable (secteur de l'énergie, une politique de logement, l'encadrement des loyers), dans une politique de mobilité (choisie plutôt que subie), dans des politiques d'agriculture et d'alimentation (durable), dans l'amélioration des services publics. Il n'y a pas de solidarité ni de développement possibles sans les services publics qui créent du lien (offre de soin adaptée, accès au numérique pour tous), par l'accès aux services publics de proximité.

Comment faire

1/ Nous pensons que tout ne peut pas se faire immédiatement, on oublie trop le moyen et le long terme. Le processus d'élaboration des décisions doit être déterminé. Le « pacte productif, social et écologique » est un pacte de quatre ou cinq points : améliorer la participation des citoyens aux décisions (équilibre entre les différentes formes de démocratie), la représentation des corps intermédiaires et l'avis des citoyens que l'on n'entend pas suffisam-

ment... Il faut conjuguer et coordonner l'expression des élus, des corps intermédiaires et des citoyens.

2/ Toute bonne décision ne peut intervenir que si elle s'appuie sur des données fiables, publiques et accessibles à tous. Pour le nucléaire par exemple, on ne peut pas discuter si on n'a pas des données fiables qui sont incontestables. Il ne faut pas reproduire le fiasco de Notre-Dame des Landes.

3/ La gestion de controverses. Pour pouvoir discuter et conduire des projets publics, il faut analyser les controverses ; quand elles sont identifiées et affichées avec clarté, on détend l'atmosphère et on ouvre un chemin de co-construction.

4/ L'Europe a besoin de restaurer la confiance avec ses Etats membres et les citoyens ont besoin de restaurer leur confiance envers l'Europe. La production législative française est marquée par des directives de l'Europe. Il faut travailler sur cette confiance.

Dans les entreprises, il faut que les salariés contribuent à la gouvernance. Et les corps intermédiaires ont une place essentielle dans le débat démocratique, s'il n'y a pas de corps intermédiaires, c'est la rue. Notre mission au CESE est de rechercher à apaiser plutôt qu'à cliver.

Alfonso Zardi témoigne de la manière dont un mouvement associatif contribue, depuis plus de 75 ans à consolider la paix par la réconciliation, l'éducation, le dialogue et la non-violence.

Pax Christi a pour mission depuis les lendemains de la seconde guerre mondiale de contribuer à la construction de la réconciliation et de la paix.

Notre but, en lançant le parcours de réflexion sur la réconciliation des Français, a été d'identifier des attentes et des questions et de rechercher ensemble des réponses adaptées. A l'issue d'un quinquennat marqué par plusieurs crises, la crise migratoire, le Brexit, le Covid, les gilets jaunes, nous sommes passés de la stabilité à l'incertitude, de la confiance au soupçon. On conteste la justice. On est prêt à renoncer à la liberté si chèrement acquise pour plus de sécurité contre un ennemi invisible. La parole s'est libérée mais est-elle vraiment libre ? Dans notre parcours, nous nous sommes inter-

rogés sur la vérité, le peuple ne sait pas articuler ses attentes, le pouvoir fait semblant de les écouter. Quelle parole est-on donc en droit d'attendre de Pax Christi ?

“ Dans les entreprises, il faut que les salariés contribuent à la gouvernance

La Réconciliation

C'est proposer l'unité, celle qui a existé autour des valeurs, le pacte républicain, les droits et libertés fondamentales. Promoteur de la réconciliation franco-allemande, Pax Christi a cherché, dans les gestes de la vie quotidienne comme

dans les gestes transfrontaliers, à faire de l'ennemi d'hier le partenaire d'aujourd'hui. La main tendue, sincère, je reconnais en toi un frère en humanité. C'est une illustration du Samaritain. Son geste rétablit la paix avec la victime.

L'éducation

L'histoire nous enseigne à vivre. Ce qui s'est passé en France est une leçon d'histoire. Que retiendra-t-on du 24/02/2022, invasion de l'Ukraine par les chars russes ? Que le pouvoir absolu tue. Que la défense de la paix et de la vie demande des choix radicaux, donner sa vie tout en la protégeant, car elle nous est donnée.

Eduquer à la paix: la guerre n'est pas la réponse au mal qui nous ronge. L'éducation à la paix est le vaccin contre la guerre. Eduquer à se tourner vers l'autre avec bienveillance, à croire en l'autre qui se trompe, nous offense, nous blesse dans son comportement. Dialoguer. N'en restons pas aux discussions théoriques, parlons des blessures, interrogeons les victimes, les réfugiés, ces enfants mutilés ou privés de leur jeunesse, écoutons leur récit le cœur ouvert. Nous pourrions reconnaître l'abîme de mal qu'il y a dans la guerre.

La Non-Violence

N'a-t-on pas le droit de se défendre ? Le Chinois qui se fige devant les tanks est un magnifique exemple de résistance non-violente. Cet incroyable patriotisme des Ukrainiens aussi : ils s'opposent du fond de leur cœur à

l'assimilation et l'anéantissement, ils subissent sans accepter, et gardent une conscience pure. Pour Pax Christi, la non-violence est historique. La non-violence est un style de vie. Elle est questionnement, il ne faut pas accepter la généralisation de la violence. La non-violence est celle de la parole, du regard, de l'image ; mettons tout cela au service de la paix et non de la guerre ! Il faut être plusieurs, plusieurs communautés, il faut pousser le pas plus loin, regarder le visage de l'autre. Les yeux sont la porte de l'âme, regardons-nous avec bienveillance. Pax Christi doit se mettre en tête d'être au service de la vérité par la réconciliation, l'éducation et la non-violence.

Dominique Potier explique comment un élu travaille avec les citoyens pour contribuer à la transition économique et écologique de notre société.

Un point sur mon histoire pour resituer l'engagement qui est le mien : j'étais paysan, je viens d'une famille d'agriculteurs, modeste et engagée dans le christianisme social (paroisse, mouvement d'action catholique). Ma famille est ma première école. Ensuite, à l'école de la République, j'ai toujours rencontré des maîtres extraordinaires à toutes les étapes de mon parcours scolaire. Je ne peux oublier l'Eglise avec le mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) et le CCFD qui ont marqué mon adolescence.

J'ai été un militant associatif puis engagé dans la vie économique. Nous avons créé une ferme coopérative et cette entreprise a été mon environnement d'engagement pendant de nombreuses années. Puis, je me suis engagé en politique ; d'abord en tant que maire, ensuite à la communauté de communes, et enfin comme député. Je n'ai jamais cumulé de mandats et je n'ai jamais fait plus de trois mandats. Je serai candidat en juin 2022 pour un dernier mandat placé sous l'angle de la transmission.

Développer la démocratie participative

On a beaucoup fait à gauche pour la démocratie participative, je reste

cependant, et ce n'est pas contradictoire, assez vieille France. Je suis attaché à la démocratie représentative, je suis attaché à son exercice. J'ai notamment créé des ateliers législatifs qui réunissent des citoyens pour échanger sur les projets de loi.

Je suis en contact avec la société civile. Mes équipes travaillent étroitement avec les directeurs de nombreuses ONG sur les combats climatiques, et, par exemple, les pesticides. Nous sommes une plateforme de dialogue entre le monde politique et associatif.

C'est une priorité pour moi d'être en contact permanent avec la population de mon territoire.

Donner du sens à ses orientations

L'exercice d'un mandat de député ne peut se limiter à de la représentation, il faut aussi se projeter et faire un travail de recherche. Cela permet de donner du sens à des orientations

indispensables pour faire que notre terre soit durablement habitable.

Mon engagement politique est un constant aller-retour entre la prospective, la recherche et les réalités de terrain. Je me dois de rechercher constamment l'interface entre la société civile, le monde politique et la génération qui vient.

Je suis respectueux de la diversité de la vie politique, même si je suis radicalement de centre gauche, de la tradition sociale-démocrate.

Construire ensemble

Au-delà des fractures intra-partisanes, il y a les eaux souterraines qui les relient. Quand on va sur le front et qu'on oublie les postures, on arrive à construire ensemble. Je contribue à favoriser l'émergence d'une troisième gauche, réconciliant le désir de dire un « nous » face aux souverainetés solitaires ou la souveraineté européenne, qui n'est pas une fin en soi. Nous ne pouvons penser que dans une perspective solidaire à la hauteur

d'un nous universel, à l'échelle de la planète. Nous devons passer d'un individualisme mortifère à une « individuation », c'est à dire la capacité à être soi-même tout en étant tourné vers les autres.

Nous avons créé pour les jeunes qui ne s'intéressaient pas à la politique, à part aux combats régaliens et aux causes pures, des cycles de formation de 12 jours pour donner l'envie de s'engager en politique.

J'ai également le souci de remettre la dimension spirituelle au cœur de la vie politique. La question du sens est une question pratique et doit être le fond de l'engagement politique. Il est impossible de vivre l'effort de partage pour survivre ensemble si nous ne restons qu'à notre dimension individuelle: il n'y a pas de réconciliation sans vérité, sans justice. Cet effort-là n'est pas possible sans dimension spirituelle. Cela permet le commencement, cela donne le goût. ■

Marc Larchet

Quatre étudiantes du Lycée Blomet, Marie Valérie Villard, Agathe Lefèvre, Chiara Motard et Axelle Lucas réagissent au rapport du CESE et expriment leurs attentes vis-à-vis des responsables politiques.

Jeunesse et politique

Nous, étudiants de 18 ans, vivons nos premières élections présidentielles. Nous avons choisi de réfléchir à la manière dont se construit une société, un État de droit. Nous avons fait un certain nombre de constats, et nous avons surtout beaucoup d'interrogations. Il y a des éléments de fractures qui minent le pacte social, des fractures au sein des partis politiques, d'autres entre les partis politiques. Nous avons du mal à comprendre ces fractures. Nous avons aussi du mal à nous retrouver dans les thèmes abordés dans ces élections. Ce qui nous inquiète, ce sont les inégalités, l'inflation, la guerre en Ukraine et la transition écologique ; on perçoit peu ces sujets dans les débats. On parle d'immigration, de passe vaccinal... Dans la politique, nous cherchons plus de dialogue. La question la plus urgente pour nous est l'écologie, l'environnement à l'échelle mondiale. Nous observons trois postures. La première, la résignation qui nous ferait tomber dans l'individualisme. La seconde, une modération qui est insuffisante pour améliorer rapidement la situation. La troisième, plus radicale mais qui est difficile à mettre en place : comment peut-on sortir de cette impasse pour imaginer des politiques qui inciteraient les gens à améliorer la situation en influençant leur mode de consommation ?

Le désintérêt des jeunes pour le vote est un vrai problème. Cela nous inquiète. Nous sommes dans un cercle de désintérêt. Les jeunes sont désintéressés de la politique et les politiques sont désintéressés des jeunes. Nous nous interrogeons sur la capacité d'expression des jeunes dans la vie politique, leur implication et leur représentation dans les instances politiques. Les jeunes ont un sentiment d'exclusion et de non-légitimité. Cela alimente presque une auto-exclusion car, comment se représenter soi-même lorsqu'on a l'impression de ne pas être légitime ? Nous souhaitons savoir comment faire entendre les revendications des jeunes, les faire transparaître sur la scène politique et avoir des réponses ?

Plus concrètement, au niveau des institutions, la participation des jeunes est très faible. Nous proposons la création d'un parlement des jeunes sur le modèle du parlement européen pour les jeunes, ainsi que l'avancement du vote à 16 ans. Il est urgent d'agir. Seulement 51% des jeunes se sentent attachés à la démocratie. Il y a une perte d'implication et d'attachement, une perte de lien avec ce qui est le fondement de la République, à savoir sa démocratie, et un manque d'envie de se battre pour sa pérennité et son maintien.

L'absence de guerre est essentielle pour parler de paix. La situation de l'Ukraine nous le rappelle douloureusement ; cela mérite d'être répété. Mais les clivages qui traversent notre société, et qui sont crûment mis en lumière en cette période électorale, nous enseignent que l'absence de guerre n'est pas suffisante pour vivre en paix. La paix repose bien-sûr sur des traités, mais aussi sur des actions très concrètes. Cette paix, dite positive, est une construction patiente, ou plutôt une co-construction d'une commune, d'une région, d'un pays... Elle est un travail permanent avec l'éducation pour fondement, un travail à accomplir entre les scrutins et non pas dans la précipitation d'une campagne.

Dans cette logique éducative, pour ne pas juger avant d'examiner, pour ne pas prendre parti avant de savoir, nous avons choisi, en cette année d'élections, de nous mettre à l'écoute de la société au fil de ce parcours. « *Écouter ! L'action la plus haute, la plus rare, et pourtant la plus nécessaire* » (1), écrivait Maurice Zundel. Quatre éléments majeurs et, sans nul doute, particulièrement éclairants en période électorale, sont à retenir en nous appuyant sur la parole des intervenants du parcours. Ces éléments ne sont pas méconnus, mais sont pourtant souvent voilés.

Une société divisée ou apaisée n'est pas le fruit du hasard.

Les divisions qui traversent notre société ne doivent rien à la fatalité. Si elles ne sont pas ordinairement recherchées, ces divisions sont le fruit, selon le photoreporter Vincent Jarrow, d'une méconnaissance de l'autre, engendrée par un profond bouleversement de notre vie commune, qu'il qualifie, « d'atomisation de la société ». Cet observateur des classes populaires constate que l'évolution vers un rapport individualisé au travail, doublée de la privation

de lieux de rencontre et de parole (Église, syndicats...), induit une incompréhension qui peut conduire au rejet de l'autre. Tenus à distance des préoccupations de nos concitoyens, nous ne percevons que mal les enjeux traversant les existences de chacun et, en particulier, la réalité quotidienne de « ceux que l'on n'entend pas », selon le qualificatif de l'économiste François Soulage, président d'honneur du Secours Catholique. Cette privation d'écoute et donc de parole, conduit, d'après ce dernier, à un sentiment d'injustice et

Promouvoir une paix positive

La paix, un projet politique à part entière

de mépris qui peut mener à la colère. L'écoute, serait donc au principe de la construction d'une société apaisée.

La confiance ou la défiance doivent nous servir d'indicateur

Le parcours de réflexion nous a livré un indicateur essentiel pour évaluer la santé d'une société : la confiance. Elle est bien-sûr à mettre en lien avec le besoin d'écoute évoqué en amont. Car l'incapacité à se comprendre aboutit invariablement à la défiance. Défiance envers les médias, et le personnel politique. Les corps intermédiaires se trouvent souvent privés de la confiance de leurs membres potentiels et fragilisés par les pouvoirs publics. La confiance se construit sur la connaissance de l'autre, sur la transparence et sur l'honnêteté de tous : nous gardons en mémoire la rupture de la confiance dans le système financier international ayant entraîné la crise économique de 2008.

La vie en société repose sur des équilibres :

« *Nous vivons dans un état de droit qui essaie de composer entre une garantie de sécurité aux citoyens et*

l'affirmation des libertés fondamentales », rappelait l'avocat François Saint-Pierre dans un des webinaires. Tout est affaire d'équilibre pour faire vie en société.

Équilibre entre sécurité et liberté, entre biens privés et biens publics, entre l'État et le citoyen, entre l'agressivité et l'empathie...

Trouver cet équilibre nécessite de se confronter au réel, de trouver des moyens pour co-construire notre vie en commun. Le témoignage de Jo Spiegel, ancien maire de Kinger-

sheim dans le Haut-Rhin, ayant expérimenté la « démocratie de construction » dans sa commune, peut être une source d'inspiration. « *Je me refuse à être le magicien : je ne fais pas pour les habitants mais*

avec eux, ensemble, nous cherchons à construire des compromis », explique celui qui a créé, entre autres, des assemblées participatives sur chaque projet de l'équipe municipale.

Les enjeux éducatifs sont majeurs.

« *L'école a à éveiller au sens de la vérité* », souligne la philosophe Marguerite Léna. Vivre dans une société apaisée nécessite de s'éduquer tout au long de son existence dans une démarche de construction de la personne, de recherche de sens, de recherche de la vérité. « *Dès que se fausse le sens de la vie spirituelle, l'individu est sacrifié à des mythes collectifs* », écrivait encore Maurice Zundel.

Ces quelques enseignements permettent d'esquisser des voies à emprunter pour promouvoir une paix positive et construire une société apaisée. Elles sont à la portée de chacun à la place où il est. Éduquons-nous mutuellement à la paix ; c'est en effet sur ce chemin que veut s'engager Pax Christi.

Hervé Dory

Responsable de la Commission
éducation à la paix de Pax Christi



Alfonso Zardi
Délégué général Pax Christi France

Perspectives

Le parcours en cinq étapes et le colloque final « De la sécurité vers la paix » ont révélé l'étendue des inquiétudes et des fractures diverses qui parcourent la société française. Celle-ci recherche la sécurité mais aspire à la paix. En cohérence avec la démarche entreprise, l'heure n'est-elle pas venue pour Pax Christi de s'engager sur le terrain de la paix « ici et maintenant » ?

Écoutons les angoisses de nos concitoyens, le besoin de dialogue pour comprendre. Écoutons la demande de participation et l'urgence de se réconcilier au sein de la famille, avec ses voisins, dans la communauté éducative ou la société civile.

Engageons dès lors notre travail et notre présence dans la société et l'Eglise à partir des axes suivants.

1 Renforcer notre travail sur l'éducation à la paix et développer les outils de formation et de dialogue, en commençant par le milieu scolaire, mais sans négliger de nous adresser plus largement aux élus, aux corps intermédiaires et aux citoyens en général. Nous mettrons nos outils de communication (le site web, les magazines trimestriels, les colloques annuels) au service de l'éducation à la paix.

2 Engager l'ouverture sur l'ensemble du territoire national de « lieux de paix – lieux de Pax » dans le but de disposer à terme d'un tel lieu dans chaque diocèse. Qu'il s'agisse d'un lieu de culte, d'un site d'éco-spiritualité, d'un espace de dialogue et de ressourcement, nous rechercherons les moyens de proposer et faire vivre de tels lieux sous le signe de Pax Christi.

3 Vivre la spiritualité de la paix autour des messes mensuelles (idéalement le 11 de chaque mois, en mémoire du 11 novembre 1918) et d'autres moments « forts » de l'année liturgique. Des paroisses ont déjà répondu à l'appel et proposent des célébrations liturgiques mensuelles. A Lourdes et à Paris, des messes mensuelles sont célébrées. La proposition sera élargie au plus grand nombre de paroisses, en faisant appel pour commencer à nos adhérents et au réseau de nos délégués diocésains. De notre côté, nous mettrons à la disposition aussi des outils de méditation et de prière – neuvaines, chemins de croix, prières universelles.

Nous resterons aussi fidèles à notre vocation d'« agitateurs d'idées » au sein de l'Eglise pour que celle-ci se sente interpellée et ait une parole courageuse et forte face aux menaces à la paix que représentent le commerce des armes ou la possession de l'arme nucléaire. Le choix de la non-violence restera au cœur de notre action.

A. Z



PAX CHRISTI
FRANCE

Découper pour...

...adhérer
Être acteur de la vie
de Pax Christi

...soutenir
Pour donner du souffle
à la paix

...s'abonner
Pour garder le fil
de l'actualité de la paix

Vous aussi,
devenez artisans
de paix.

Coupon d'abonnement,
d'adhésion ou
de soutien au dos
à envoyer avec votre règlement à :
PAX CHRISTI
5 rue Morère, 75014 Paris



ADHÉRER à

- ☐ Première adhésion
☐ Renouvellement
☐ Cotisation : 22€
☐ Cotisation petit budget : 12€
☐ Cotisation couple : 38€

Vous recevrez chaque mois PAX INFO,
la lettre d'information de Pax Christi.

SOUTENIR

- ☐ Don de soutien : euros

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si vous êtes imposable, les nouvelles conditions fiscales vous permettent de donner 25 % de plus sans dépense réelle supplémentaire!

S'ABONNER au LE JOURNAL DE LA PAIX

- ☐ Abonnement normal 1 an : 25€
☐ Abonnement étranger 1 an : 35€

Nom.....

Adresse

.....

Code postal

Ville

Email.....

Tél.....

Selon l'option (ou les options) de mon choix,
je joins à ce coupon un chèque d'un montant de :

..... euros

Date et signature :



PAX CHRISTI
FRANCE

Mouvement catholique pour la paix

PAX CHRISTI INTERNATIONAL

Mouvement catholique international, Pax Christi est présent dans plus de 50 pays sur les cinq continents. Avec statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG), il est consulté par l'ONU, l'UNESCO, l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe.

PAX CHRISTI FRANCE

Section française de Pax Christi International, Pax Christi France est le mouvement de l'Église catholique qui invite à vivre la paix, à s'engager sur un plan personnel, civique, social et politique à différents degrés, selon les lieux de vie et les capacités de chacun. Pax Christi France est organisé en provinces et en équipes locales.

Oser le dialogue et bâtir la Paix entre personnes, peuples et nations

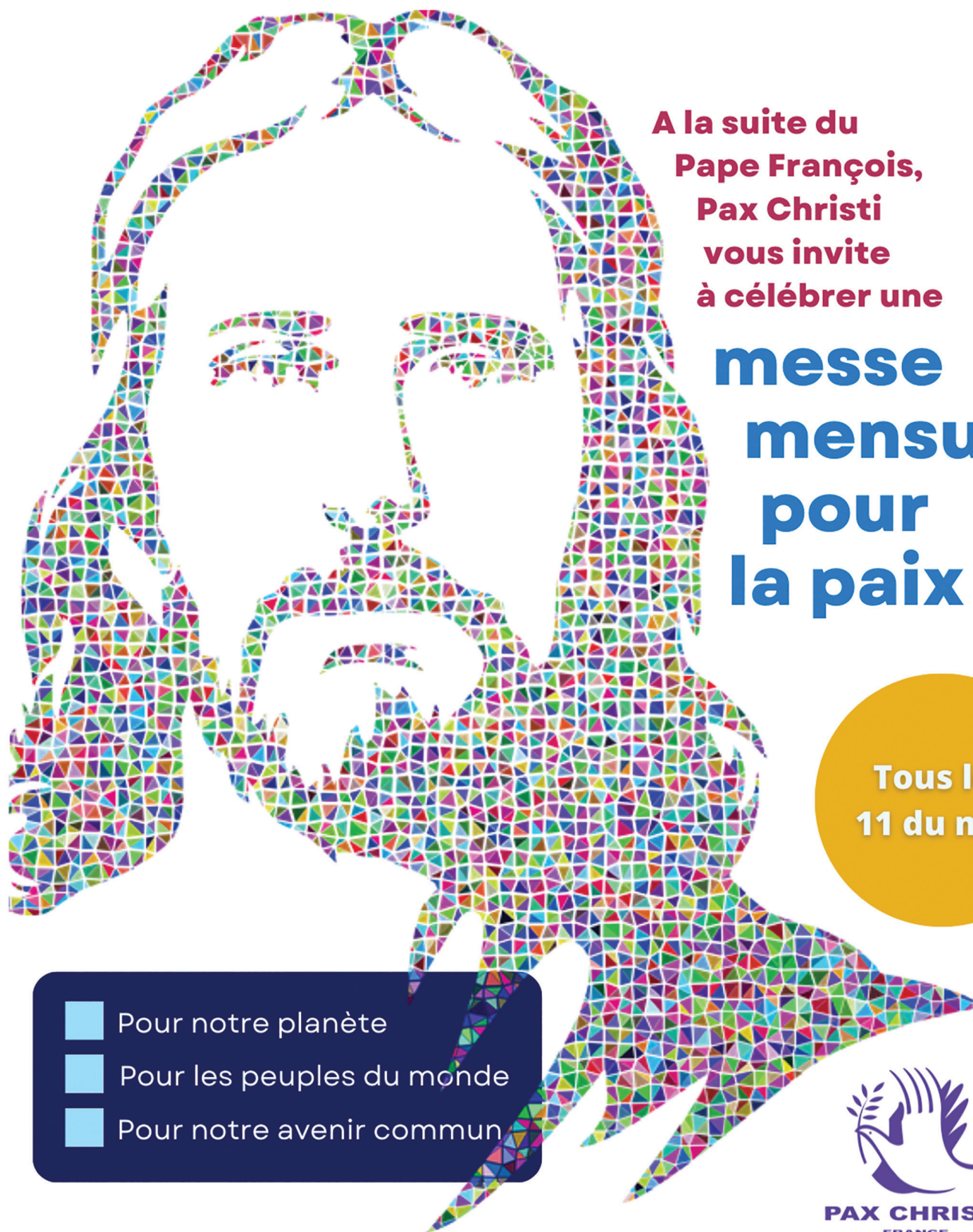
Pax Christi est né à la fin de la Seconde Guerre mondiale quand un groupe de Français et d'Allemands ont choisi après des années de conflits de prier et d'œuvrer en faveur d'une réconciliation. C'est ce même esprit qui continue d'inspirer aujourd'hui le Mouvement International Pax Christi, en réunissant des personnes d'origines et de cultures différentes. Par la prière, la réflexion et l'action, elles élaborent et mettent en œuvre leur vision commune de la paix, de la réconciliation et de la justice pour tous. La paix est à la fois don de Dieu et œuvre des hommes. Nous sommes appelés à vivre la paix et à la construire à tous les niveaux: en nous-mêmes, autour de nous, au niveau national, international...

Les efforts de Pax Christi se concentrent autour de 5 axes

Dialogue et éducation à la paix
Défense de la Création et de l'environnement
Désarmement, Défense et sécurité
Droits de l'Homme
Développement solidaire

PAX CHRISTI FRANCE
Secrétariat national - 5 rue Morère 75014 Paris
01 44 49 06 36
accueil@paxchristi.cef.fr





**A la suite du
Pape François,
Pax Christi
vous invite
à célébrer une**

messe mensuelle pour la paix

**Tous les
11 du mois**

- Pour notre planète
- Pour les peuples du monde
- Pour notre avenir commun

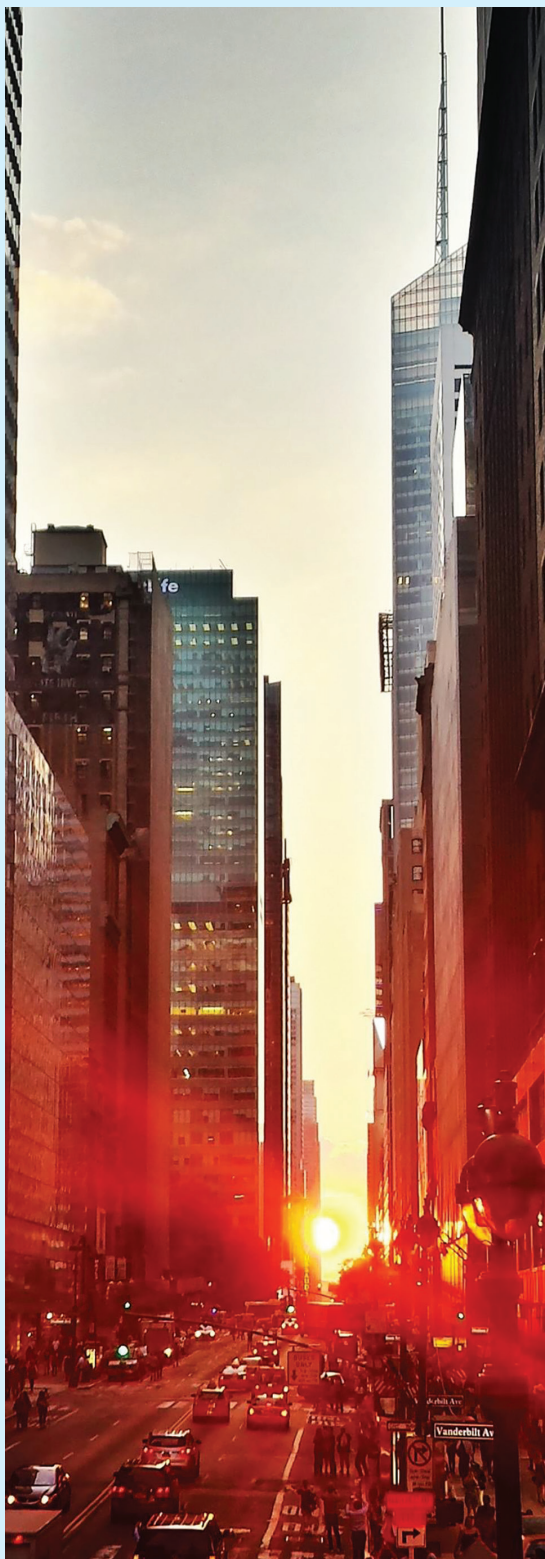


PAX CHRISTI
FRANCE

Avec la célébration de ces messes, le Mouvement renoue avec une de ses traditions fortes. La date du 11 fait symboliquement référence à la signature de l'Armistice qui marqua officiellement la fin de la Première Guerre Mondiale.

Depuis le mois de mars 2022, chaque mois, Pax Christi se réunit, pour célébrer une messe pour la paix. Le Mouvement invite tous les artisans de paix à se joindre à ce temps de recueillement, en participant à notre messe à Paris ou en organisant une messe dans votre diocèse ou votre communauté.
(info et ressources sur paxchristi.fr)

Bâtir en vue du bien commun



Apprends-moi à bien user du temps
Mon Dieu,

Apprends-moi à bien user du temps que tu me donnes
pour travailler et à bien l'employer sans rien en perdre.

Apprends-moi à tirer profit des erreurs passées
sans tomber dans le scrupule qui ronge.

Apprends-moi à prévoir le plan sans me tourmenter,
à imaginer l'œuvre sans me désoler si elle jaillit autrement.

Apprends-moi à unir la hâte et la lenteur,
la sérénité et la ferveur, le zèle et la paix.

Aide-moi au départ de l'ouvrage, là où je suis le plus faible.
Aide-moi au cœur du labeur à tenir serré le fil de l'attention.
Et surtout comble toi-même les vides de mon œuvre.

Dans tout labeur de mes mains,
laisse une grâce de toi pour parler aux autres
et un défaut de moi pour me parler à moi-même.

Garde en moi l'espérance de la perfection,
sans quoi je perdrais cœur.

Garde-moi dans l'impuissance de la perfection, sans quoi je me perdrais d'orgueil.

Purifie mon regard : quand je fais mal, il n'est pas sûr que ce soit mal
et quand je fais bien, il n'est pas sûr que ce soit bien.

Enseigne-moi à prier avec mes mains,
mes bras et toutes mes forces.

Rappelle-moi
que l'ouvrage de ma main t'appartient
et qu'il m'appartient de te le rendre
en le donnant.

Rappelle-moi
que si je fais par goût du profit, comme un fruit oublié, je pourrai à l'automne;
que si je fais pour plaire aux autres,
comme la fleur de l'herbe, je fanerai au soir.
Mais si je fais pour l'amour du bien, je demeurerai dans le bien.

Et le temps de faire bien et à ta gloire,
c'est tout de suite.

Par un bâtisseur de cathédrale
anonyme du XIIe siècle